

Gala du Mérite familial 1987

Un prix pour «mère Teresa», de Loretteville



Mme Lucie Daigle Lauzier, prix Familia-adultes en 1987 pour le travail d'aide qu'elle fait depuis 27 ans auprès des démunis, donne un truc aux intéressés: «Je n'ai toujours reçu les gens sur rendez-vous. C'est plus respectueux des personnes, et ça valorise les gens.»

«Quand elle a appris qu'elle était des 25 finalistes susceptibles de recevoir un prix Familia au Gala annuel du Mérite familial 1987, Lucie Daigle Lauzier, de Loretteville, s'est spontanément exclamée: «Il va falloir que j'aie à cette soirée? Ah! un autre dérangement!»

textes d'Andrée ROY

Elle a finalement cédé aux organisateurs argumentant qu'il ne suffit pas d'être contente, dans l'ombre, des efforts parfois incroyables que l'on met à aider tout un chacun. Notre société a parfois besoin qu'on lui donne ces efforts en exemple.

Quand même, serrant son prix Familia, catégorie adultes (le premier remis lors de la soirée de samedi, au Palais Montcalm), Mme Lauzier a encore du mal à croire qu'il soit si important de faire d'elle une vedette. Pas qu'elle n'accorde pas de valeur à ce gala et aux prix qui y sont remis.

«Non! C'est vrai que je le mérite, bien que je n'aie jamais pensé à ça quand j'aide mon monde. Et le Gala du Mérite familial, c'est une bonne initiative; il faut que ça continue. Les gens s'éloignent telle-

ment des valeurs familiales que ça prend quelqu'un, quelque chose pour leur faire penser régulièrement qu'il y a beaucoup à sauver en sauvant la famille», dit la petite femme de 62 ans, encore un peu gênée par ce soudain vedettariat.

À ses yeux cependant, tous les honneurs du genre ne battraient jamais en qualité le plaisir qu'elle éprouve parfois «quand je réussis à trouver le dépannage que je n'attendais plus, après avoir sollicité tous mes contacts, et avoir même cru que le cas de sauvetage était au-dessus de mes ressources...». Ces gratifications-là, immédiates, font qu'elle poursuit encore aujourd'hui, et sur une plus grande échelle, les efforts charitables amorcés il y a 27 ans.

La charité n'est pas sélective

À l'époque, son frère mourait dans un accident de la construction, laissant six enfants à la charge de sa veuve. Mme Lauzier se lance dans une collecte visant à fournir des vêtements, des chaussures et le pain quotidien à la famille éprouvée.

«Il est resté beaucoup de vêtements. C'est là que j'ai appris qu'une autre famille avait tout perdu dans un incendie. On leur a distribué les vêtements. Puis j'ai collecté pour qu'on leur aide un peu plus. Mon mari était dans les affaires, je connaissais pas mal de monde. C'est comme ça que ça a commencé...», raconte-t-elle.

Depuis trois ans, la ville de Loretteville fournit un local suffisamment vaste aux activités de secours

de Mme Daigle Lauzier. Et elle peut compter sur 20 femmes bénévoles. C'est bien plus facile qu'avant, dit-elle dans un sourire, «parce que maintenant, je connais tout le monde qui peut aider». Mais pendant 24 ans, c'est dans sa maison, et tout en élevant ses deux enfants, qu'elle a monté toute son organisation de secours, tenant «vestiaire» dans le solarium que son mari lui avait agrandi.

Celui-ci a été son premier aide bénévole, faisant le transport des meubles, des sacs de vêtements, s'improvisant chauffeur de taxi, sollicitant ses collègues d'affaires pour qu'ils financent les activités de secours. Le «rayon d'action» de sa femme ne s'est jamais limité aux démunis de Loretteville.

«Il n'y a pas de charité quand il y a des barrières» établit, péremptoire, Lucie Daigle Lauzier, signalant que, si elle n'a jamais offert chez elle d'hébergement, elle n'a jamais non plus fait de distinction pour trouver meubles, vêtements, fonds, contacts spécialisés, services professionnels, aux alcooliques comme aux drogues, aux ex-détenus, aux filles-mères, déficients mentaux, familles pauvres, tous ceux qui sont laissés pour compte parce qu'incapables d'attirer l'attention charitable de notre société.

Réhabiliter la famille

«Ce n'est pas à moi de juger s'ils le méritent ou non. Il y a Quelqu'un en haut pour ça. Moi, je ne peux tout simplement pas laisser les gens dans la misère quand je peux leur trouver de l'aide», explique Mme Lauzier, disant cependant que les

pires situations de misère humaine, elle les a constatées chez des femmes.

«Des veuves, des femmes laissées par leur mari, qui ont travaillé sans jamais pouvoir se faire des économies, et qui se retrouvent sur le bien-être. Trop jeunes pour recevoir une pension de retraite, trop vieilles pour trouver de l'emploi. C'est de la vraie famine qu'elles vivent! Et les jeunes femmes qui restent seules avec deux puis trois enfants. Ce qu'elles retirent du bien-être n'est pas suffisant pour les besoins de la famille. Sur \$700 par mois, elles ont \$450, \$500 de logement à payer. C'est impossible de croire qu'elles vont arriver avec tout ce qui coûte tellement cher de nos jours.»

De la vraie grosse misère, il n'y en a pas que dans le Tiers-Monde, avertit Lucie Daigle Lauzier, sans vouloir blâmer quelqu'un en particulier. Elle estime cependant qu'il faudrait vraiment faire quelque chose pour que «des enfants-la-clé-dans-le-cou, les p'tits gars de 10 ans qui trainent dans la rue tard le soir retrouvent un climat familial», l'attention, la chaleur et l'amour d'un adulte, de préférence la présence de leur mère à la maison.

«Ce n'est pas facile, parce que si les femmes travaillent, ce n'est pas par caprice. Mais c'est quand même à cause de ça que notre société se débatit», estime-t-elle.

1000 personnes ont préféré le gala

«Pour ceux et celles qui assistaient, samedi soir, au deuxième Gala annuel du Mérite familial présenté au Palais Montcalm, à Québec, il faut croire que le rendez-vous ne souffrait aucune concurrence.

Malgré le match de hockey des éliminatoires disputé au Colisée et celui du Canadien de Montréal à la télé, ils occupaient en effet presque tous les 1.200 sièges de la salle de spectacle pour entendre les animateurs Gisèle Gallichan et André Jean présenter et remettre 11 prix Familia à des personnes ou des organismes dont le travail contribue à aider les familles de la région, ou à valoriser et appuyer les valeurs développées dans et par la cellule familiale, quelle qu'elle soit (monoparentale ou autre).

Le Gala du Mérite familial 1987, organisé par la Maison de la Famille (Québec et Lévis), et appuyé par le Comité de l'Accueil Saint-Esprit et la Fédération de la famille de Québec, présentait, entre les remises de

prix, une chorégraphie des Ballets Kataline Molnar sur le thème «la famille en crise», et la Troupe des Fantaisies lyriques du Québec. L'événement était sous la présidence d'honneur du couple Yvette Dallaire et Georges-Octave Langlois, celui-ci vice-président de la Fédération des caisses populaires de Québec.

Vingt-cinq finalistes

Au total, 25 finalistes ont été retenus dans 10 catégories ou sous-catégories. Le premier Familia, celui de la catégorie «adultes», est allé à Mme Lucie Daigle Lauzier, le jury convenant qu'on avait raison de l'appeler «la mère Teresa de Loretteville». Le groupe Les Relevailles a mérité le premier Familia décerné aux organismes.

Dans la sous-catégorie «organismes professionnels», La Clairière de Québec, qui oeuvre auprès des mères célibataires, a rafilé le Familia. Et l'Association Grandir, qui offre une vie familiale chaleureuse à des enfants handicapés ou d'origine culturelle différente, a été pri-

mée dans la sous-catégorie «organismes bénévoles».

Les auteurs de la brochure *La drogue, si on s'en parlait*, des professionnels des Commissions scolaires de Charlesbourg et Des Îlets, ont remporté le Familia de la catégorie «prévention-santé», nouvellement créée. À la catégorie «publicité et communications», *Bach et Bottine* l'emporte comme film et le reportage de René Ferron sur Mme Louise Brissette, présenté à *Caméra 87* du réseau TQS, prime comme émission de télévision.

Le comité organisateur du gala a décidé d'accorder aussi un prix d'excellence à l'émission télévisée *Félix et Ciboulette*, produite par Radio-Canada de Québec.

Dans la catégorie «art et littérature», le peintre Benoit Simard, avec *Le Souper* et l'écrivain Constance Lamarche, avec *L'Enfant inattendu* ont reçu chacun un Familia. Enfin, c'est le Festival d'été de Québec qui l'a emporté dans la catégorie «événement».

CHEVETTE 1987



70324
4 portes, couleur gris, intérieur tissu bleu, siège baquets, chauffe-moteur, batterie à haut rendement, moteur 1.6 litre, transmission manuelle, pneus radiaux, etc.
Garantie 6 ans/100.000 km sur groupe propulseur.

6 997\$

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.
Ste-Foy, Québec

2145, boul. Charest ouest
688-1212

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

POUR UN MEILLEUR PRIX

ACHAT ÉCHANGE

DIAMANTS, OR ARGENT ET PERLES

Service d'évaluation pour assurances et expertises, 2 gemmologues à votre service.

Léonard Toussaint
330, 1^{re} Rue, Québec
522-8750 - 522-6395

Heures d'ouverture:
Lundi et mardi 10h à 17h
Mercredi 10h à 21h
Jeudi 10h à 19h
Vendredi 10h à 16h
Samedi

PELEMO
NISSAN

1150, 18^e Rue (près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus), Québec
647-1822

CAPITALE
NISSAN

125, Marais Vanier
681-0011

DALLAIRE
NISSAN

75, Kennedy LEVIS
835-1718

ST-RAYMOND
AUTOMOBILES INC.

144, Saint-Jacques SAINT-RAYMOND
337-4646
Ligne directe de Québec: 692-0119

Ste1Foy
NISSAN

2060, boul. Charest ouest, Ste-Foy
681-7371

LE COMPTE À REBOURS

se prolonge du 2 avril au 4 mai 1987



MICRA NISSAN

800\$

de remboursement



PICK-UP NISSAN

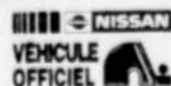
À L'ACHAT D'UNE SENTRA, MICRA OU D'UN PICK-UP NISSAN 1987

Négociez l'achat d'une Sentra, Micra ou d'un pick-up Nissan 1987 en stock. Vous recevrez alors jusqu'à 800\$ sous forme de remboursement. Le montant de votre remboursement dépend de la date à laquelle vous prenez livraison du véhicule. Vous pouvez utiliser l'argent comme dépôt ou le dépenser à votre guise. C'est ça Le Compte à Rebours! Faites vite: vous économiserez davantage.

5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499



SENTRA NISSAN



NOUVEAU!

GARANTIE

6 ANS

100,000 KM

sans aucun déductible

L'ACTUALITÉ LOCALE

La politique du reboisement ferait oublier l'essentiel

♦ SAINT-GEORGES - Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce reproche au gouvernement du Québec de mettre tellement

ver d'abord sa forêt de façon que la régénération naturelle s'installe d'elle-même.

par Paul-Henri DROUIN

l'accent, depuis quelque temps, sur le reboisement, qu'il tend à faire oublier l'essentiel, soit de culti-

Déjeuner d'affaires

♦ SAINT-MARIE - L'industriel beauceron, M. Hervé Pomerleau, sera le conférencier invité à un déjeuner d'affaires de la Chambre de commerce de Sainte-Marie, qui se tiendra au local du club Aramis de Sainte-Marie, demain, à compter de 11h30. Le sujet traité par M. Pomerleau sera «Les nouvelles valeurs qui devraient régir toute entreprise face aux défis de demain».

Contrat de \$72,260

SAINT-GEORGES — L'entreprise Litérie Diamant Ltée, de Saint-Georges de Beauce, vient de recevoir un contrat de \$72,260 pour le compte de la Défense nationale en ce qui a trait à la fabrication de matelas.

P'tit Caribou

THETFORD-MINES — Après une année de relâche, le festival western du P'tit Caribou reviendra à Thetford-Mines, durant la fin de semaine du 5 au 7 juin. Le traditionnel défilé aura lieu, en soirée, le dimanche, et non en après-midi comme c'était le cas dans le passé.

C'est du moins ce que soutient le syndicat, a indiqué au SOLEIL, le secrétaire, M. Marcel Giguère, en expliquant que le reboisement, tout en gardant son importance, devrait être accompli comme dernier recours et un remède à un mal qu'on n'a pu prévenir.

Selon M. Giguère, durant cette période après-tordeuse, les propriétaires de lots boisés peuvent revenir normalement aux coupes sélectives en adaptant leurs travaux d'entretien de la forêt de façon à se préoccuper avant tout de la régénération naturelle.

En ce sens, le syndicat invite les producteurs à travailler avec la nature, même si les subventions ont parfois tendance à faire oublier ce principe.

Ce qu'on déplore, a ajouté M. Giguère, c'est que les «reboiseurs» oublient souvent que le succès de leur plantation dépend de l'entretien qu'ils sauront lui consacrer.

On s'explique mal, dit-il, l'insistance du gouvernement à mettre en terre un nombre phénoménal de 300 millions de plants par année alors qu'il y aurait tant d'autres travaux à réaliser, lesquels seraient aussi importants et moins coûteux, et surtout mieux adaptés aux réalités des producteurs et des régions.

La priorité trop forte axée presque exclusivement sur le reboisement risque à moyen terme, selon le syndicat, de décevoir la population lorsqu'elle en évaluera le coût réel par rapport aux résultats.

Et entre-temps, a conclu Marcel Giguère, les producteurs visés, faute de budgets disponibles, seront privés d'aide pour d'autres types de travaux sylvicoles tout aussi importants. ●



Les conservateurs Lise Cyr et Philippe Dubé de Parcs Canada montrent chacun un des objets insolites qu'ils exposaient hier. Il s'agit pour l'une d'un «nichet», destiné à inciter les poules à pondre, et pour l'autre d'un «Morion». Associé aux conquistadors espagnols, ce type de casque a vraisemblablement servi à l'équipage de Jacques Cartier, lors de son second voyage au Canada, pour se protéger des attaques amérindiennes. Les Français en auraient pris possession lors de combats avec les Espagnols.

Les expositions de Parcs Canada

L'art de faire vivre le passé

♦ Qui eut dit que nos ancêtres cultivateurs étaient des spécialistes de la psychologie des poules? Et pourtant... La fabrication des «nichets», reproductions d'oeuf en plâtre, destinés à être pendus dans les poulaillers pour inciter les poules à pondre, en dit long sur leurs connaissances!

par Claudette SAMSON

Le nichet n'était que l'un des quelques objets insolites exposés

au parc historique national Le port de Québec au XIXe siècle, dans la rue Saint-André, à Québec, hier, dans le cadre de la journée «L'art et la science du conservateur».

Ces artefacts ont été amenés par deux conservateurs de Parcs Canada, Lise Cyr et Philippe Dubé, qui étaient sur place pour parler de leur travail et pour faire une évaluation historique d'objets apportés par le public.

À les écouter parler, on ne pouvait douter de leur enthousias-

me face à ce travail qui consiste à «expliquer le passé», comme le notait M. Dubé. Très aisément, semblait-il, ils donnaient vie à ces objets, ces «témoins de l'histoire».

L'exposition des objets insolites et la présence des deux conservateurs se voulaient un apport dynamique pour lancer l'exposition «L'art du conservateur» qui, elle, sera sur place jusqu'au 12 juillet. Exposition itinérante qui parcourt le Canada, «L'art du conservateur» illustre les différentes possessions de Parcs Canada et,

par devers elles, ce qui caractérise le travail du conservateur: «la recherche historique, l'acquisition d'artefacts et de reproductions, ainsi que l'installation d'ameublements d'époque».

L'exposition peut être vue aux heures habituelles d'ouverture de ce parc, soit de 10h à 12h et de 13h à 16h, du mardi au vendredi, et de 11h à 17h, les fins de semaine. Des guides sont sur place pour accueillir les visiteurs et l'entrée est gratuite. ●

Roc-Amadour sort grande gagnante

L'équipe de l'école Roc-Amadour a rafé tous les trophées, lors du tournoi régional d'échecs pour les écoles secondaires de la région de Québec. Les champions individuels sont Pierre Cardinal, pour la section des secondaires un à trois, et Sébastien Pépin, pour la section des secondaires quatre et cinq. Pour Sébastien Pépin, il s'agit d'une troisième victoire en autant d'années. Il a été conçu par Paul Saint-Amand, bien connu des joueurs d'échecs. M. Saint-Amand a indiqué que dix jeunes ont été sélectionnés pour le tournoi provincial qui se tiendra, à Montréal, les 2 et 3 mai. Le tournoi régional a regroupé 64 participants, tous des garçons. Pour toutes sortes de raisons, semble-t-il, les plus importantes pouvant être l'absence d'encouragements et de modèles, les filles se tiennent à l'écart de ce jeu.



Le Soleil, Reynald Lavoye

Rendez-Vous 87: le rapport ne sera pas connu avant fin avril

♦ (PC) - Ce n'est pas avant la fin du mois d'avril que sera dévoilé le bilan financier des activités de Rendez-Vous 87.

C'est tout ce que la Presse Canadienne a pu apprendre deux mois après la fin de ces festivités qui se sont déroulées, à Québec, du 8 au 15 février.

Pourtant, le président Marcel Aubut avait bien indiqué, le 15 février, que les gens sauraient au plus tard un mois après la fin des événements de quoi il en retournait au chapitre du financement.

«Nous poursuivons les opérations comptables et tout ce que je puis dire c'est qu'elles ne seront pas terminées avant la fin du présent mois», a confié M. Jacques Lamonde, adjoint au président de Rendez-Vous 87.

M. Aubut avait affirmé, le 15 février, qu'une certitude existait déjà: il n'y aurait pas de déficit.

Les divers ordres de gouvernement avaient contribué pour une somme d'environ \$6 millions.

L'entreprise privée, de son côté, avait fourni en biens et services et en argent une aide estimée à quelque \$6 millions.

M. Aubut s'était engagé à verser les surplus, s'il s'en produisait, à des organismes de charité.

Il y aura bientôt deux mois que Rendez-Vous 87 fait partie de la petite histoire, mais la compilation des revenus et dépenses n'est pas encore terminée, semble-t-il.

Les bureaux de Rendez-Vous 87 sont toujours ouverts sur le boulevard Charest. ●

Admission des adultes

Les adultes constituent une clientèle de choix pour l'Université Laval. En effet, 42% des étudiants inscrits cette année ont plus de 25 ans.

Que ce soit pour des études à TEMPS COMPLET ou à TEMPS PARTIEL, par COURS DU JOUR ou COURS DU SOIR, l'Université Laval offre un éventail de cours et de programmes dans plus de 125 champs d'études.

CET AUTOMNE, PROFITEZ-EN!

FAITES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL UN PARTENAIRE POUR VOTRE AVENIR

Dates limites de demande d'admission

- 1^{er} mai pour l'admission à un programme non contingenté
- 1^{er} juin pour l'admission à des cours à titre d'étudiant libre

Renseignements et formulaires d'admission

Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2440)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

«CAP SUR TADOUSSAC» À BORD DE LA MARIE-CLARISSE

LES 15, 16 ET 17 MAI

UNE FIN DE SEMAINE DE RÊVE D'UNE VALEUR DE PRÈS DE 2 000\$ POUR 24 COUPLES. INCLUANT:

- vendredi matin, départ de Québec vers l'Isle-Aux-Coudres à bord du Grand Voilier "La Marie-Clarisse";
- nuît à l'HÔTEL CAP-AUX-PIERRES;
- samedi, départ pour Tadoussac à bord de "La Marie-Clarisse";
- nuît à l'HÔTEL TADOUSSAC; dimanche, retour à Québec par autobus. Tous les repas, cocktails, réceptions de grand luxe, etc.

COMMENT PARTICIPER:

Du 9 mars au 1er mai 1987, écoutez le mot de passe tous les matins à CBV-980, entre 7h15 et 8h15, et Gillet Pure Laine à la télévision de Radio-Canada en semaine, 17h à Québec, du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles. On y traitera brièvement des sujets suivants: la goélette Marie-Clarisse, l'hôtel Cap-aux-Pierres, l'hôtel Tadoussac, la famille Dufour, etc. Sujets repris (images à l'appui) lors de l'émission "Gillet Pure Laine" à CBVT.

Remplissez le coupon de participation publié tous les jours dans Le Soleil, inscrivez-y trois (3) dates et trois (3) Mots de Passe abordés au cours d'une même semaine, lors des émissions susmentionnées.

Pendant l'émission «Gillet Pure Laine», à compter du 19 mars et pour 8 jeudis consécutifs, un représentant de la Famille Dufour procédera à la pige de trois (3) coupons gagnants d'une fin de semaine de rêve pour deux (2), jusqu'à un total de 24 couples qui seront les invités de marque du Soleil, de CBV 980, CBVT et de la Famille Dufour.

Règlements disponibles à Radio-Canada

Faites parvenir votre coupon avant le 5 mai 1987, adresse comme suit:

CONCOURS "CAP SUR TADOUSSAC" GILLET PURE LAINE — RADIO-CANADA C.P. 10400, Ste-Foy, G1V 2X2

lundi le mardi le mercredi le jeudi le vendredi le

Nom _____ Adresse _____

Ville _____ Tél _____ C.P. _____

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec

Une collaboration

Famille Dufour, Cap-aux-Pierres

LE SOLEIL

Radio-Canada Québec 11/Câble 6

Radio-Canada CBV 980/Québec



L'arrêt de travail des 4,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STCUM s'ajoute à la grève des 570 chauffeurs d'autobus d'écoliers de la compagnie Transco.

La STCUM entame son 21e conflit en 20 ans

♦ MONTREAL (PC) - À moins d'une improbable percée à la table des négociations, les 650,000 usagers quotidiens du transport en commun à Montréal affrontaient ce matin leur 21e grève en 20 ans - la deuxième avec services essentiels.

Le syndicat, qui a rejeté vendredi les dernières offres patronales, affirme que la situation, déjà chaotique, sera davantage compliquée par le fait que la Société de transport de la CUM a réduit le nombre de véhicules mis à la disposition du public voyageur et amputé le service sur certains circuits.

La STCUM réplique que le nombre de véhicules sera le même que d'habitude aux heures de pointe pendant la grève. La fréquence du métro sera augmentée pour répondre à l'affluence des usagers et, au besoin, la STCUM ajoutera des autobus sur certains circuits.

L'arrêt de travail des 4,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro - qui devait débuter vers 5h ce matin alors que le dernier autobus de nuit rentrait au garage - s'ajoute à la grève, déclenchée ce matin aussi, des 570 chauffeurs d'autobus d'écoliers de la compagnie Transco et qui prive de transport environ 40,000 élèves des ni-

veaux primaire et secondaire dans neuf commissions scolaires. Environ 30,000 de ces élèves demeurent dans le grand Montréal.

M. Maurice Vézina, président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, ne cachait pas sa colère hier lorsqu'il a accusé la STCUM de ne pas respecter l'entente intervenue avec le syndicat et de faire fi des exigences du Conseil des services essentiels. La STCUM, dit-il, a coupé environ 240 départs le matin et l'après-midi.

«De toute évidence, la STCUM tente de bousiller la qualité des services essentiels devant être assurés aux heures de pointe pour forcer le gouvernement à intervenir avec une loi spéciale. Elle voudrait que le syndicat en porte l'odieux. Nous ne la laisserons pas faire», a-t-il commenté.

Le syndicat a d'ailleurs demandé une rencontre avec le Conseil des services essentiels aujourd'hui pour corriger la situation.

L'entente sur les services essentiels, signée par la STCUM et le syndicat et jugée suffisante par le Conseil, prévoit que la société détermine le nombre de véhicules requis et le syndicat fournit les effectifs.

Le litige

Le syndicat a rejeté les dernières offres de la STCUM, les qualifiant d'insuffisantes, parce qu'elles ne réduisaient pas l'amplitude, c'est-à-dire le temps d'attente entre deux affectations. Cette question est l'enjeu principal des négociations.

L'offre patronale, qui se veut «globale et finale», prévoit une convention collective de trois ans avec des hausses de salaires annuelles de quatre pour 100, quatre pour 100 et 4,84 pour 100. Le syndicat veut des hausses six pour 100 par année.

Dans son offre, la STCUM ajoute une prime de 10 pour 100 du taux horaire de base pour l'amplitude à compter de la neuvième heure. Actuellement, l'amplitude est payée à partir de la dixième heure.

Avec les hausses de salaire offertes, un chauffeur d'autobus qui gagne présentement \$13,44 l'heure verrait ce taux passer à \$15,24 en 1989.

Par ailleurs, M. Pierre J. Lauzier, directeur général au Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), a déclaré hier que cette 21e grève est «la goutte qui fait déborder le vase». Il demande l'intervention immédiate du gouvernement provincial. ●

Nabisco Brands n'a plus de service interne de linguistique

♦ MONTREAL (d'après PC) - Nabisco Brands n'a plus de service interne de linguistique. Le dernier traducteur à l'emploi de la compagnie torontoise a été remercié de ses services en décembre. Cette décision, que plusieurs employés anticipaient depuis quelque temps, s'inscrit dans le projet Concorde qui vise une réduction importante des coûts administratifs de Nabisco.

M. Michel Blais, vice-président aux relations industrielles, assure pour le moment la coordination des services linguistiques, en attendant qu'une décision soit prise quant à la pertinence d'avoir un service linguistique.

En incluant les Conserveries canadiennes, propriété de Nabisco depuis novembre 1986, trois personnes assuraient, jusqu'en septembre, les besoins de traduction de la compagnie.

C'est cette filiale, dont l'intégration récente à Nabisco a entraîné une cinquantaine de mises à pied, qui a d'abord été touchée. Un premier traducteur y a été remercié en septembre, et le second remettait sa démission deux mois plus tard.

Il ne restait, à Nabisco, qu'une personne pour assurer la coordination de la traduction-maison et

des travaux linguistiques effectués à l'extérieur. Un comité des compressions décidait, le 10 décembre, de le remercié.

Il n'y a donc plus de spécialiste assurant la coordination, la planification et la continuité des services linguistiques chez Nabisco, entreprise dont le chiffre d'affaires atteint près de \$1 milliard au Canada.

M. Michel Blais n'a pu fournir de chiffres sur les ventes de la compagnie au Québec. Nabisco Brands y tirerait entre 25 et 30 pour 100 de ses revenus, soit entre \$250 et \$300 millions.

Parmi les principaux produits commercialisés par Nabisco au Québec figurent les biscuits Oreo et David, les chocolats Moirs, Oh Henry et Cherry Blossom, la margarine Fleischman et la nourriture pour chien Milk Bone.

M. Blais explique le geste de Nabisco par la diminution des besoins en traduction à la suite de l'intégration des Conserveries canadiennes et par tout le travail de francisation déjà effectué depuis la loi 101.

«La rage que nous avons connue avec l'arrivée de la loi 101 est maintenant passée. Nous avons alors une multitude de documents à traduire. Il ne reste

maintenant qu'à assurer le suivi et la mise à jour de ce dossier.»

Il a été impossible de savoir quelles économies Nabisco escomptait faire en abolissant ses services linguistiques.

Le vice-président ajoute que Nabisco fait appel «depuis des années» à des agences extérieures pour pourvoir à une partie de ses besoins en traduction. Ainsi les agences de publicité voient elles-mêmes à fournir tous les documents relatifs aux campagnes de promotion destinées au public francophone.

«Soyez certain que nous nous assurons que tout est conforme aux lois canadiennes et québécoises», dit-il.

Dans les milieux montrealais de la traduction, on se montre sceptique. Plusieurs traducteurs professionnels et dirigeants de services linguistiques affirment, à la lumière de leur expérience, qu'il est très difficile, pour une compagnie, de maintenir une uniformité de langage et d'image, sans en faire la principale fonction d'une personne qualifiée.

Certains n'hésitent pas à relier la décision de Nabisco au «relâchement» observé au Québec quant au français, depuis le changement de gouvernement. ●

Des spécialistes commentent le jugement de la Cour suprême sur le droit de négociation et de grève

♦ OTTAWA (d'après PC) - Bien que certains leaders syndicaux réagissent vivement face à cette affaire, d'autres personnalités préfèrent considérer avec calme la récente décision de la Cour suprême sur le droit de négociation et celui de faire la grève.

M. Egene Forsey, probablement le meilleur spécialiste en droit constitutionnel du pays, affirme que le récent jugement du plus haut tribunal du Canada n'a aucun impact sur la Loi du travail qui régit les relations entre employeurs et syndiqués.

«Légalement, le jugement de la Cour suprême laisse les choses exactement comme elles étaient avant l'adoption, en 1982, de la Charte canadienne des droits», a déclaré M. Forsey, sénateur à la retraite, lors d'une entrevue.

«Ce que le jugement a détruit, a ajouté M. Forsey, c'est la croyance populaire dans le milieu du travail à l'effet que la Charte garantissait

certains droits. Eh bien, ces droits-là ne sont pas garantis.»

Pour sa part, M. Bill Kelly, chef des services fédéraux de la médiation et de la conciliation, est d'avis que la chose la plus importante pour les travailleurs, c'est de bien comprendre qu'ils n'ont aucunement perdu les droits qu'ils ont de négocier des contrats de travail ou de faire la grève. «Mais je pense que ce que la Cour suprême spécifie,

c'est que ces droits à la négociation et la grève ne sont pas absolus», ajoute M. Kelly.

Le Congrès du travail du Canada estime quant à lui que le jugement de la Cour suprême est totalement à l'opposé de l'opinion de l'Organisation internationale du travail, une agence des Nations-Unies, qui considère le droit de négociation et celui de faire la grève comme parties intégrantes de la liberté d'association. ●

Chargés de cours en grève: l'impasse persiste à l'UQAM

♦ MONTREAL (PC) - L'impasse persiste à l'Université du Québec à Montréal, dans les négociations entre la direction et les chargés de cours en grève.

À compter d'aujourd'hui, la session universitaire pour les étudiants de cette institution sera pro-

longée d'une journée par jour supplémentaire de grève.

Samedi, la direction de l'UQAM a rencontré le ministre de l'Éducation, Claude Ryan. En plus de faire le point sur le conflit, la direction a rappelé au ministre la situation financière difficile de l'université. ●



Printemps... mode joyeuse, toute de fraîcheur! Ensemble offert en blanc dans les tailles 3 à 15.

Blazer à épaulettes en coton tissé, garni d'étoiles et boutons or - 66\$

Jupe 100% coton garnie d'étoiles or, avec ceinture ornementée de pierres - 44\$

Pantalon coordonné (non illustré) - 48\$

Blouse en rayonne à motifs "jungle" - 36\$

GLENSPORT



SPLASH '87!



vous invitent à « SPLASHER » l'animateur...

A GAGNER:
2 Bar-B-Q (valeur de 295 \$ chacun)
1 ensemble de patio de couple (valeur de 1 095 \$)
1 ensemble de patio de famille (valeur de 1 050 \$)

LE GRAND PRIX:
Une piscine creusée et installée
Modèle « La familiale »
(valeur de 12 350 \$)

Tous ces prix sont d'une générosité de Piscine Montjoie, et sont exposés au mail central de Place Laurier, du 23 mars au 2 mai.

D'ici au 24 avril, dans l'émission de John Ferguson (lundi au vendredi de midi à 16h00), nous pigeons chaque jour le nom de 2 personnes qui devront le samedi de la semaine courante, « SPLASHER L'ANIMATEUR », c'est-à-dire lui faire prendre un bain forcé! Sur le total des participants, 10 seront sélectionnés entre le 27 avril et le 1^{er} mai et ils courront la chance de gagner la piscine.

Le 2 mai, les 10 finalistes seront invités à venir se baigner à Place Laurier. Nous procéderons alors par élimination, au tirage de la piscine creusée. La personne qui se retrouvera seule dans la piscine pourra la considérer sienne!!!

De plus, les 40 finalistes recevront un bon d'achat d'une valeur de 87 \$ valide chez l'un des marchands de Place Laurier.

Tout litige quant à ce concours devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Les règlements sont disponibles à CHIK FM 99 et au kiosque d'information de Place Laurier.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
 TÉL: _____ TÉL BUR: _____
 PROPRIÉTAIRE: LOCATAIRE:
 Un seul coupon par enveloppe. Déposez dans le baril situé à Place Laurier.

Date limite de participation: mercredi 22 avril à 12h00.

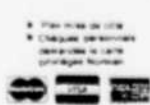
Piscine LOUDO
 20 rue Foy
 Québec, Q.C.
 (418) 867-1283
 1100, St-Jean, Saginaw

Piscine MONTJOIE
 1500 St-Jean Saginaw
 Québec, Q.C.
 (418) 867-1283
 1100, St-Jean, Saginaw

Piscine JACK & GILL
 11 rue Vinty
 (418) 867-1283
 1100, St-Jean, Saginaw



norman



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: **JACQUES-G. FRANCOEUR**
 Rédacteur en chef et Editeur adjoint: **ALAIN GUILBERT**
 Président et directeur général: **PAUL-A. AUDET**
 Directeur de l'information: **GILBERT ATHOT**
 Vice-président et trésorier: **CHARLES-A. POULIN**
 Directeur de l'édition: **JACQUES DUMAIS**

Hydro se retrouve le bec à l'eau

Hydro-Québec a perdu les pédales dans le dossier du corridor Grondines-Lotbinière, cette hideuse voie de transmission électrique au-dessus du Saint-Laurent au beau milieu d'un des derniers et plus magnifiques décors patrimoniaux qui soit.



par **Raymond GIROUX**

Le BAPE, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, n'a pas mâché ses mots à l'endroit de la société d'État, dans son rapport dévoilé vendredi dernier. Après quatre mois d'un labeur essoufflant, des audiences marquées de plusieurs surprises, comme des documents majeurs oubliés dans les tiroirs d'Hydro et la tonitruante intervention de personnes de la «haute» comme Pierre Elliott Trudeau, Jean-Marie Poitras et Jean Pelletier, contre le projet, les commissaires concluent à la mauvaise foi générale du promoteur public.

La lecture du document soulève de manière officielle, encadrée, nombre de questions que les Québécois se posent sur la gestion et le fonctionnement du fleuron des sociétés gouvernementales. Le concept même d'utiliser le courant continu, pour faire plaisir aux clients américains, toujours effrayés des risques possibles d'une panne québécoise sur New York ou la Nouvelle-Angleterre, «ne s'inscrit pas dans la logique du réseau de transport d'énergie d'Hydro-Québec».

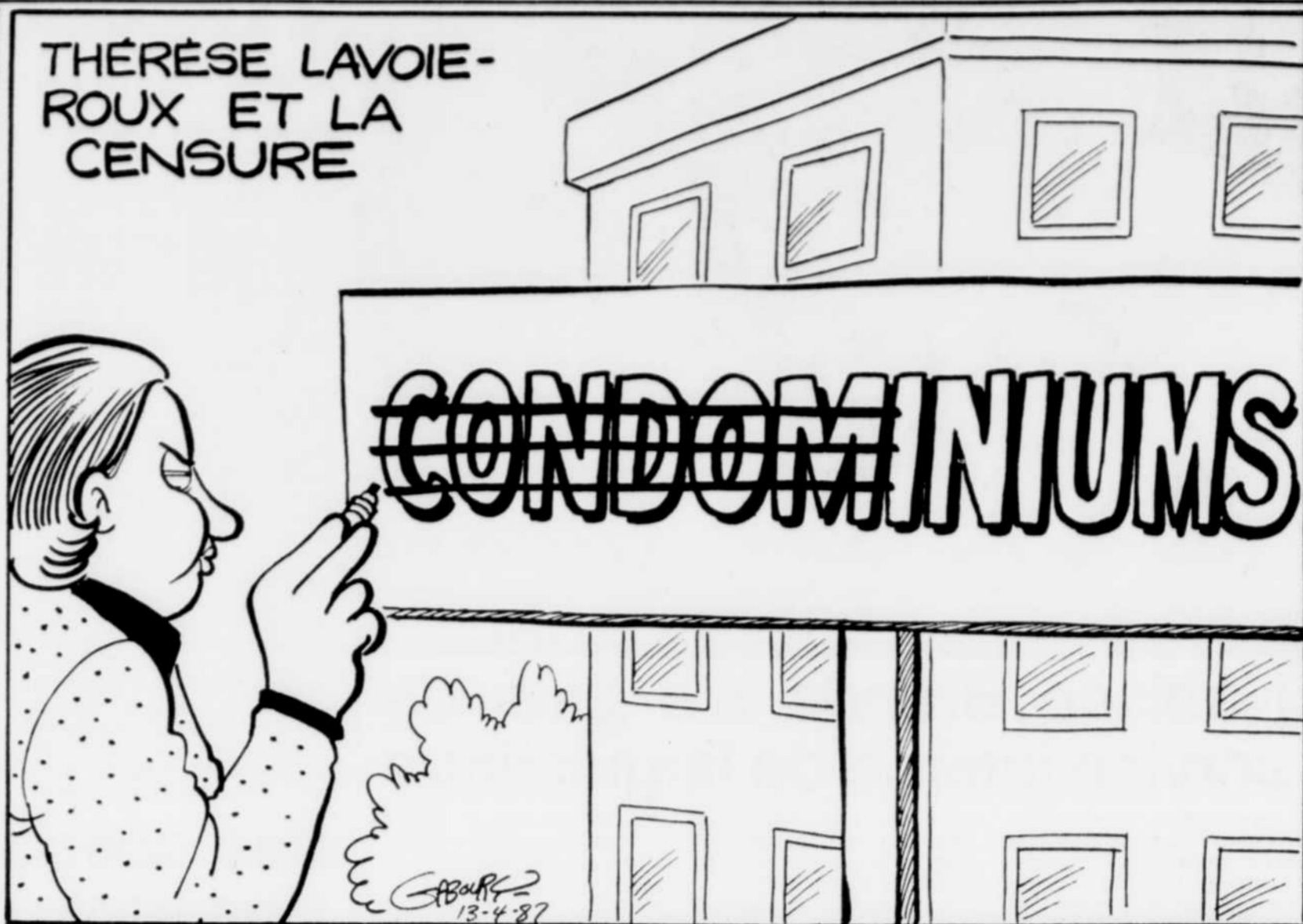
Ce choix technologique «bizarre» constitue en fait «la voie la plus difficile», écrit le BAPE. On comprend d'autant plus mal la décision d'Hydro-Québec que les autres lignes de transmission prévues dans sa programmation seront, comme celles que nous connaissons actuellement, de courant alternatif. Comment allier cette décision avec les déclarations des dirigeants d'Hydro sur le fait qu'après 1992, la nouvelle ligne servira uniquement à satisfaire les besoins intérieurs, nul ne peut répondre.

La société s'est toujours dite bousculée par les échéances, ce qui expliquerait sa volonté d'agir rapidement, de limiter les consultations au minimum et de ne pas étudier des trajets moins sensibles. Mais le BAPE confirme que le contrat de vente peut débuter en 1993, et non en 1990. Hydro n'avait donc aucune raison de «piéger le gouvernement» qui a dû porter l'odieux d'une décision, celle d'utiliser le corridor Grondines-Lotbinière, fondée sur la foi d'une «information souvent défaillante» fournie par la société.

Evidemment, Hydro voulait éviter tout débat public qui risquait de contrecarrer ses projets. C'est même là, juge le BAPE, l'essentiel de son comportement. Les petits poissons des chenaux, menacés par la construction des pylônes au même titre que les navires du Saint-Laurent, les communications téléphoniques potentiellement brouillées, les effets sur les canalisations souterraines ou sur les vaches laitières voisines de la ligne de transmission, tous ces éléments s'ajoutent à un dossier passablement lourd et improvisé de manière surprenante.

Les enquêtes environnementales exigent une traversée souterraine du Saint-Laurent pour cette ligne et pour toutes les autres qui peuvent suivre. Ils se collent au principe que les pollueurs doivent payer pour exiger des compensations de \$21 millions, si par hasard le projet hydro-québécois de transmission aérienne allait se concrétiser. Est-ce suffisant pour clore le débat? Non! Le dossier rassemblé par le BAPE exige beaucoup plus que ce simple compromis.

«Hydro-Québec n'a pas respecté les règles du jeu, a manqué de transparence et a, par conséquent, perdu dans ce dossier toute crédibilité», lit-on dans le rapport. Jugement dévastateur. Reprendre l'étude au complet apparaît au BAPE la recommandation la plus rationnelle, ce que la lecture du rapport confirme. Mais son mandat le lui interdisait à toute fin pratique. Québec, maintenant, ne peut plus se camoufler, le chat est sorti du sac, tout nu.



BILLET ÉCONOMIQUE

À propos d'une redécouverte...



par **Denis ANGERS**

Rarement a-on vu un article traitant de l'évolution contemporaine du Québec susciter une telle controverse... Dans un texte publié en page frontispice de la *Lettre du Québec* par notre délégation générale à Paris, le journaliste français Daniel Tacet, du *Figaro*, jouait le mois dernier à Jacques Cartier. Et redécouvrait un nouveau Québec, enfin tourné vers le monde, ouvert aux grands courants internationaux, ayant cessé de se «rattacher» en raison d'un «besoin trop excessif d'identification culturelle» signifiant parfois un rétrécissement des idées.

Dans son texte, M. Tacet laissait entendre que, depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale dirigée par Robert Bourassa en décembre 1985, le Québec s'était métamorphosé intellectuellement, politiquement et économiquement.

Renfrogné depuis des générations, croquevillé sur lui-même, le voilà donc qui devenait internationaliste et s'ouvrait sur les

grands marchés. Ma foi, c'est comme si, il y a dix-huit mois encore, tout ce que nous connaissons d'entrepreneurs, de gens d'affaires, de commerçants avaient vécu comme à l'époque de Louis-Joseph Papineau, dans un système d'endogamie économique.

À l'initiative de Papineau, au début du dix-neuvième siècle, il est vrai que les Canadiens avaient été invités à boycotter les produits manufacturés britanniques que leur imposaient les gouvernements anglais et leurs courtisans de marchands. En réaction, ces premiers nationalistes avaient adopté les souliers de «beu», les capots en étoffe du pays et le mobilier rustique. Quelque temps, pas longtemps... À en croire l'appréciation de M. Tacet, on s'imaginait que, depuis 1976, le Québec en était revenu à ces origines et s'était replié sur lui.

Cette manière de voir notre développement économique récent apparaît à tout le moins simpliste. Et relève, sinon de la plus haute fantaisie, du moins d'une singularité étroitesse d'esprit.

Car il y a belle lurette que les entrepreneurs entrepreneurs de chez nous ont compris l'importance de se tailler des places sur les marchés extérieurs. Tout nationaliste soit-il, le gouvernement précédent avait d'ailleurs multi-

plié les démarches à l'étranger pour consolider les initiatives d'hommes d'affaires. Les délégations du Québec aux États-Unis ont littéralement «champignonné» au cours de la dernière décennie. Et les missions commerciales aux quatre coins du globe se sont multipliées, à Tokyo, Rio, Singapour ou Berlin.

Quant aux premières percées sur les marchés extérieurs, elles ne datent pas d'hier. Et ce, dans tous les domaines. Histoire de voir jusqu'à quel point l'ouverture économique des Québécois sur le monde est un phénomène vieux d'une génération, qu'il suffise de passer en revue quelques exemples frappants. Des exemples tout près de nous.

Il y a ainsi toutes ces entreprises beauceronnes qui ont su développer un intéressant lien commercial avec la Nouvelle-Angleterre. Ces sociétés montréalaises qui, comme CAE ou Canadair, écoulent depuis toujours la presque totalité de leur production ailleurs dans le monde. Ces firmes de génie-conseil qui ont essaimé sur les cinq continents; mine de rien, Lavalin, CNS et Monenco se classent parmi les dix plus grandes sociétés mondiales du secteur et ont fait de Montréal la capitale mondiale du génie-conseil...

Quant le journaliste Tacet affirme par ailleurs que le Québec devrait «favoriser l'apparition d'un tissu de PME travaillant moins en sous-traitance qu'en production de denrées prêtes à vendre sur le marché local comme à l'extérieur», il va à contre-sens des tendances contemporaines. La révolution industrielle est en effet chose du passé et s'il serait prestigieux de produire des autos «made in Québec», il est bien plus avantageux de s'intégrer au colossal complexe industriel nord-américain pour développer, par une sous-traitance d'envergure mondiale, des produits qui seront commercialisés par delà les sept mers. Exemple de cette approche qui rapporte des dividendes plus qu'intéressants: Matrox, une société montréalaise qui prenait récemment la mesure du géant japonais Sony et décrochait un plantureux contrat des forces armées de l'Oncle Sam.

Somme toute, ce n'est pas une *Lettre du Québec* comme celle-là qui fera découvrir aux cousins d'outre-Atlantique le dynamisme de l'économie québécoise. Quand l'on considère que ce sont les contribuables d'ici qui en acquittent la note, voilà qui est plutôt consternant. ★ Denis Angers est un journaliste cadre au SOLEIL.

LETTRES AU SOLEIL

Elles dérangent

Logée dans la tête et le cœur, la supériorité n'a point de sexe. Sans distinction, c'est le genre traduisant la personnalité. Au Québec, il ne manque pas de ces femmes pour en faire admirablement la preuve. À l'écoute des autres, par exemple, voici deux beaux visages à retenir.

D'abord Mme Andrée Boucher, «l'incomparable maîtresse» de Ste-Foy. Non moins intéressante, Mme Lucille Giguère, journaliste émérite, animant la meilleure émission radiophonique à l'antenne de CJRP 1060. Ces femmes, elles ont en commun, la culture, l'intelligence, la droiture, le courage, le goût du défi et du travail bien fait. Préservées qu'elles sont des atteintes du snobisme, il n'est que les valeurs réelles pour les captiver.

Aussi longtemps qu'elles seront là pour déranger, le risque est grand de voir certains se retrouver dans un carré de patates. Mais

plus heureuses, «progressivement», les femmes prendront leur place dans la société. Quant à ceux-là cherchant à les démolir, la cruauté étant l'envers de leur faiblesse, nous avons tout simplement à les plaindre de n'avoir pas plus de génie.

Votre aînée, je suis certainement en mesure d'apprécier l'excellent travail que vous faites, mais à notre goût, les cadres sont trop restreints pour vous rejoindre. Le regretter ne nous empêche pas pour autant de le comprendre, comme de vous aimer sans réserve. Dans le commerce humain, chacun le sait, la difficulté de retenir multipliant les conquêtes éphémères, il nous faut pour durer, mesdames, cette séduction intérieure qui vous caractérise et vous habite.

Hélène Ferland-Frève Québec

On vous admire, Andrée Boucher

(Lettre adressée à Mme Andrée Boucher.)

Je ne peux m'empêcher de vous souligner combien j'admire votre ténacité, votre détermination et votre courage dans votre rôle de maîtresse.

Bien sûr, votre façon de dire les choses choque certains, mais il arrive un moment où les choses doivent être dites sans se cacher derrière des mots évasifs et souvent hypocrites; c'est ce que font nos hommes politiques.

Mme Boucher, votre rôle de

maîtresse doit vous sembler ingrat et difficile, pour l'instant, mais je suis persuadée que d'ici quelques temps, vous serez reconnue par tous et toutes comme une femme juste. La politique comme vous la faites, redonne le goût de croire qu'il y a encore des humains prêts à travailler pour améliorer la vie de chacun et chacune.

Veillez agréer, Mme Boucher, l'expression de mon appui même si je ne vis plus dans la ville de Ste-Foy.

Cécile Ugeux Québec

Affaire privée?

Récemment, le premier ministre Robert Bourassa déclarait qu'il ne ferait rien pour résoudre le problème d'accréditation syndicale au Manoir Richelieu, alléguant que c'était une affaire privée et qu'il n'était pas question, non plus pour le gouvernement de racheter le Manoir parce que ce n'était pas une recommandation du rapport Leboeuf.

Au contraire, il est indubitable que c'est une affaire qui le concerne grandement car n'est-ce pas M. Yvon Picotte, ministre du Loisir qui a accepté, appuyé par le Conseil des ministres, de vendre le Manoir sans s'assurer auparavant que la famille Malenfant reconnaît la convention collective déjà signée par les anciens employés de cet hôtel? Et n'est-ce pas l'un d'eux, M. Paradis, ministre du Travail qui écrivait à M. Picotte que conformément à l'économie de droit relatif à la conclusion des contrats, qu'une clause forçant le respect de la convention collective serait tout à fait légale et même souhaitable? Mais la suggestion du ministre n'a, malheureusement, pas été retenue!

Et M. Raymond Leboeuf n'a-t-il pas recommandé, n'en déplaise à M. Bourassa, de voir à ce que le Manoir passe en d'autres mains afin de ramener la paix dans Charlevoix? Pourquoi M. Leboeuf si crédible auparavant, l'est-il devenu beaucoup moins, notamment auprès des employés, après le dépôt de son rapport? Le reproche qui peut lui être fait cependant, c'est d'avoir exonéré entièrement le gouvernement!

Quant au syndicat, comme il n'est pas question pour lui de négocier la reconnaissance de son accréditation syndicale, l'impasse

demeure complète. Et tout ceci au détriment des travailleurs qui sont les victimes des uns et des autres.

A ce propos, il serait bon de faire une demande à Mme Malenfant. Elle déclarait récemment, qu'elle priait beaucoup et ses amis également afin que cette épreuve tire à sa fin! Ne pourrait-elle pas demander à ses amis de prier aussi pour qu'elle et sa famille sachent se mettre à la place d'employés qui ne demandent qu'à garder leur emploi et à obtenir un peu plus qu'un salaire hebdomadaire de \$180? Ce n'est pas exorbitant quand on veut faire vivre une famille de façon décente en 1987! Cet employeur est, le moins qu'on puisse dire, dépourvu de tout sens social et très opportuniste. Dès l'avènement du Parti Québécois, ce libéral arpentait les bureaux du Parti pour demander sa carte de membre et essayer d'obtenir maints avantages et privilèges.

Il est certes dommage qu'il soit question de faire une campagne publicitaire négative mais quoi qu'il advienne, les gens qui apprécient cette région pour son site exceptionnel, ses auberges accueillantes et sa table remarquable continueront d'y séjourner et en seront les meilleurs ambassadeurs.

Néanmoins, le gouvernement ne peut échapper à ses responsabilités. Et s'il ne veut pas racheter l'hôtel, il peut étudier, tout au moins, cette autre hypothèse de M. Leboeuf qui prévoyait que les extravaillants du Manoir retrouveraient leur emploi d'été alors que les travailleurs actuels se verraient réserver la saison hivernale.

Eva Dion Québec

Maisons en péril

C'est socialement révoltant!

Partant du principe que la violence conjugale est un problème de société, il est urgent de considérer cette réalité. Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence mènent, à bout de souffle et à bout de bras, une lutte pour maintenir leur service. Certaines maisons ont dû fermer leurs portes et d'autres s'endettent individuellement pour survivre.

Plus de 300,000 femmes sont violentées par leur conjoint au Québec. Les maisons d'hébergement négocient, depuis 1975, la reconnaissance de leur travail et demandent d'être appuyées de façon adéquate financièrement. Nous avons le minimum vital pour assurer l'accessibilité de nos services, 24 heures par jour, sept jours par semaine. La privatisation dans nos milieux n'est plus acceptable. La violence faite aux femmes atteint des proportions

dépasant le seuil de tolérance d'une société. Il faut de toute urgence accepter d'investir comme il se doit dans ces milieux.

À la maison des femmes de Québec, l'aide financière qui nous est allouée ne répond qu'à 26 pour 100 des besoins. Notre maison veut être plus qu'un service d'urgence. C'est socialement révoltant de quémander chaque année pour s'assurer un financement adéquat qui répondrait à gérer accueil, hébergement, information, référence, accompagnement, suivi, protection contre le conjoint violent et aussi des activités destinées aux enfants et un volet prévention et de sensibilisation.

Les maisons d'hébergement sont des outils énergétiques contre la violence conjugale, reconnaissons-les!!!

Louise Dubois Maison des femmes de Québec

Plus que l'argent

Je déplore que l'accueil des réfugiés ne soit traité qu'en termes de profits et d'avantages sociaux.

Pour des motifs futiles, nous refusons l'accès du pays à des étrangers qui fuient la répression. Nous exhibons l'égoïsme maladroit d'une population qui vieillit sur des richesses naturelles encore inexploitées. À la face même des réfugiés qui se sentent trahis, nous affichons une déchéance morale qui nous déshonore et nous attire la vengeance de Dieu!

À tout âge et à tout instant, chacun de nous trébuche dans l'Éternité! Pensons-y bien. «Nul ne vient à mon Père que par Moi», nous dit Jésus qui a une préférence mar-

quée d'amitié et d'affection pour les opprimés.

Joachim Couture Sayabec

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.



M. Morin est bien connu des milieux politiques québécois où flotte encore l'odeur de sa traditionnelle pipe et où subsiste l'image de son crâne dégarni.

Dans un nouvel ouvrage lancé prochainement Claude Morin révèle les dessous des relations internationales

♦(PC) - Les dessous des relations internationales du Québec seront pour la première fois mis au jour le 23 avril dans un ouvrage qui sera lancé par l'ex-ministre Claude Morin.

par Norman DEUSLE

Le livre s'intitule «L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960» et est publié aux Éditions Boréal par Claude Morin, qui a été le sous-ministre, puis le ministre responsable des relations du Québec à l'étranger au cours de la

période mouvementée des années 1960 et 1970.

«L'ouvrage fait appel à des sources documentaires inédites et contient une multitude de renseignements jusqu'à maintenant inconnus ou gardés secrets», affirme l'auteur dans une entrevue à la Presse canadienne.

Dossiers et incidents

Le livre de 470 pages racontera les dessous de plusieurs dossiers et incidents internationaux auxquels le Québec a été mêlé, assure M. Morin.

Ainsi, en 1968, c'est uniquement le gouvernement du Québec et non celui du Canada qui est invité à une conférence internationale des pays francophones tenue à Libreville, au Gabon.

Sous prétexte qu'Ottawa est seul responsable de toutes les relations internationales au Canada, le gouvernement libéral fédéral suspend ses relations diplomatiques avec le Gabon en signe de protestation, tandis que le ministre québécois de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, se rend à Libreville où il est reçu avec tous les égards d'un chef d'État.

M. Morin raconte également en détails les dessous de la prépara-

tion du dernier Sommet francophone de Paris.

Ce sommet a eu lieu en février 1986, deux mois après l'élection du gouvernement libéral de Robert Bourassa. Mais c'est la précédente administration péquiste qui avait négocié et était parvenue à une entente avec Ottawa sur le rôle et la place que devait jouer le Québec à cette conférence.

L'entente avait été signée par les premiers ministres Brian Mulroney et Pierre Marc Johnson au cours de la campagne électorale provinciale, après plusieurs années de négociations intenses.

M. Morin se moque de l'affirmation du journaliste parisien Daniel Tacet du Figaro qui prétend, dans un article repris par la délégation du Québec à Paris, que les Québécois viennent tout juste de comprendre l'importance de sortir de leurs frontières.

«Mon livre va prouver que ça fait plus de 25 ans qu'on est présent sur la scène internationale», réplique-t-il.

Carrière

C'est le troisième livre de M. Morin qui a déjà publié en 1972 «Le Pouvoir québécois» et en 1973 «Le Combat québécois». Il s'agit de deux

essais dressant une synthèse des relations du Québec avec le reste du Canada.

Ce troisième ouvrage sera stratégiquement lancé quelques jours avant le Salon du livre de Québec où il devrait retenir l'attention.

M. Morin est bien connu des milieux politiques québécois où flotte encore l'odeur de sa traditionnelle pipe et où subsiste l'image de son crâne dégarni.

Il a été sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec de 1963 à 1971 et à ce titre, il a conseillé les premiers ministres Jean Lesage, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Robert Bourassa en matière de relations internationales ou de relations avec le gouvernement fédéral.

Devenu souverainiste, il démissionnait en 1971 pour devenir militant du Parti québécois.

Élu à l'Assemblée nationale en 1976 sous l'étiquette du PQ, il est devenu titulaire du ministère qu'il avait connu comme sous-ministre.

Il démissionnait en 1982 pour aller enseigner à l'École nationale d'administration publique, l'ENAP.

La Charte de la langue française au coeur du débat Congédiée parce qu'elle ne parlait pas anglais, une auxiliaire familiale conteste

♦MONTREAL (PC) - L'auxiliaire familiale Louise Chénard estime que les administrateurs du Centre des services sociaux Ville-Marie ont violé la Charte de la langue française en la congédiant parce qu'elle ne parle pas l'anglais.

mais elle a vécu en anglais, assure Me Baribeau. Le cerveau étant atteint, sa mémoire est plus faible et dans son environnement l'anglais uniquement est utilisé», explique-t-il.

Le Centre des services sociaux Ville-Marie dessert la population de l'Ouest de Montréal à très grande majorité anglophone et Mme Prosser avait été identifiée comme une bénéficiaire anglophone.

par Rollande Parent

Mme Chénard procurait depuis 14 mois des soins à domicile à une dame de Pointe-Claire, paralysée partiellement et privée de l'usage de la parole à la suite d'un accident cérébro-vasculaire, quand le CSS Ville-Marie l'a avertie que son contrat était terminé.

Le mari de la malade, Michael Prosser, aurait demandé au CSS à deux reprises de trouver pour son épouse une auxiliaire pouvant parler anglais, ce qui venait d'être fait.

Selon Mme Chénard, sa patiente était francophone et elle s'adressait à elle en français. Avec M. Prosser, les langues anglaise et française étaient employées tour à tour, a-t-elle dit.

La plainte de Mme Chénard, déposée en premier lieu auprès de la Commission de protection de la langue française, a été acheminée au Commissaire du travail du fait que les articles 45 et 46 de la loi 101, en cause dans un tel cas, réfèrent au code du travail.

À l'automne

Une première audition s'est déroulée la semaine dernière devant le commissaire Paul Dufault qui reconvoquera les parties à la fin de l'automne pour aborder les questions de fond dans ce litige.

Mais d'ores et déjà, la partie patronale a indiqué son intention d'en faire un cas-type, d'aller jusqu'au bout, soutient l'avocate Anne-Marie Veilleux de l'Aide juridique qui représente Mme Chénard.

Selon l'article 45 de la Charte de la langue française, «il est interdit à un employeur de congédier, de mettre à pied, de rétrograder ou de déplacer un membre de son personnel pour la seule raison que ce dernier ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une langue donnée autre que la langue officielle».

Quant à l'article 46, il stipule notamment qu'au moment de l'embauche il incombe à l'employeur de prouver à l'Office de la langue française que la connaissance de l'autre langue est nécessaire.

Me Veilleux affirme que cette précaution n'a pas été prise lors de l'embauche de sa cliente et que l'employeur, le CSS Ville-Marie, ne peut donc l'invoquer à ce moment-ci.

Les soins

Il appert qu'à la demande du CSS Ville-Marie, Mme Chénard se rendait quotidiennement à la résidence des Prosser pour s'occuper de Mme Prosser. Elle s'occupait des soins de propreté, l'aidait à faire des exercices de langage et autres, la soutenait dans le réapprentissage de la préparation des repas et l'accompagnait dans ses sorties.

Selon ce programme de soins à domicile, le salaire de Mme Chénard provenait de fonds versés au CSS Ville-Marie par le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain et par Michael Prosser qui versait \$300 mensuellement.

L'autre version

La version de l'avocat du CSS Ville-Marie, Pierre Baribeau, considère que la Charte des droits de la personne et la Loi sur les services de santé et sociaux seront au coeur du débat.

La Charte des droits et libertés de la personne donne à toute personne, dont les handicapés, un droit d'accès aux services de santé nécessaires à une normalisation. Dans ce contexte, il plaide que cela implique le choix de la langue la plus familière, soit l'anglais.

«Ses parents sont francophones



NOS ÉCONOMIES VOUS PLAIRONT. NOS VALEURS SÛRES ET NOTRE QUALITÉ VOUS CONVAINCront.

LES PICK-UP SÉRIE F DE FORD

Les pick-up standard les plus populaires du pays.

Achetez un pick-up F-150 Custom équipé de la boîte manuelle 4 vitesses ou de la boîte manuelle 4 vitesses à surmultiplicateur, obtenez l'équipement suivant et

ÉCONOMISEZ 1 173 \$*

- moteur de 4,9 L à injection électronique du carburant ● freins arrière antiblocage ● direction assistée ● freins assistés ● batterie service dur ● chaufferette grand rendement ● deux rétroviseurs extérieurs brillants et montés bas ● doublure de pavillon/matériau isolant ● tachymètre ● ensemble tenue améliorée ● glace de lunette arrière coulissante ● enjoliveurs sport ● groupe commodité ● garniture de sièges tissu et vinyle ● ensemble charge utile n° 2.

PLUS obtenez, pour un temps limité, une REMISE EN ARGENT DE

1 000 \$
directement de Ford**

LE FORD RANGER

Le pick-up compact le plus populaire du pays.

Achetez un Ranger Custom équipé de la boîte manuelle 5 vitesses, obtenez l'équipement suivant et

ÉCONOMISEZ 719 \$*

- moteur 4 cylindres de 2,3 L à injection électronique du carburant ● freins assistés ● phares à halogène ● groupe d'instruments ● compteur journalier ● jantes en acier stylisé couleur argent ● banquette avec dossier de siège repliable ● radio AM électronique avec montre numérique ● pare-chocs arrière avec marche-pied ● deux rétroviseurs extérieurs brillants et montés bas ● glaces teintées ● tachymètre ● glace de lunette arrière coulissante ● garniture de pavillon en tissu ● essuie-glace à balayage intermittent.

LE FORD BRONCO II

Le véhicule utilitaire compact le plus populaire au pays.

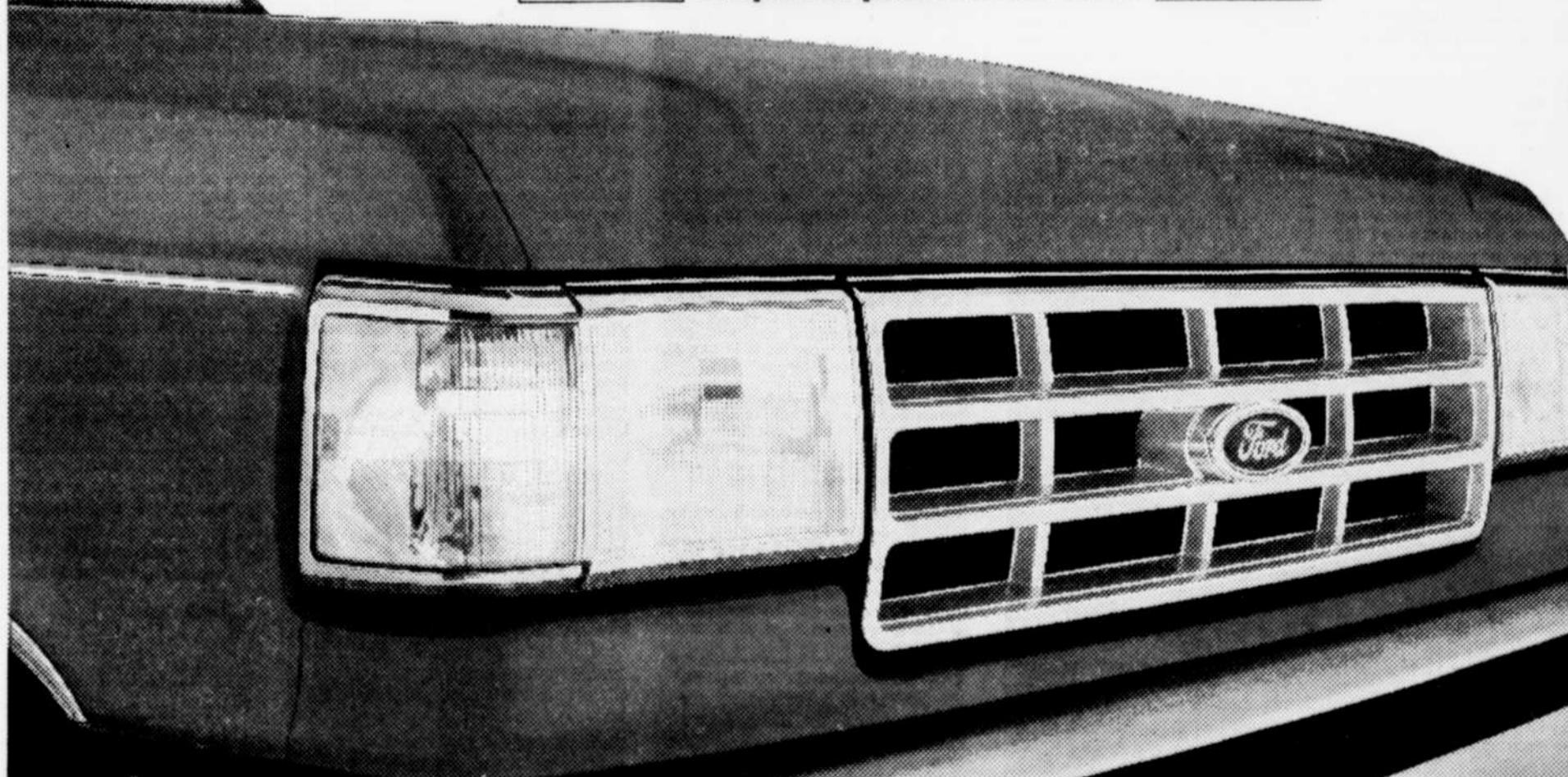
Achetez un Bronco II XL équipé de la boîte manuelle 5 vitesses, obtenez l'équipement suivant et

ÉCONOMISEZ 706 \$*

- moteur V6 de 2,9 L à injection électronique du carburant ● direction assistée ● freins arrière antiblocage ● suspension avant Twin-I-Beam ● batterie sans entretien de 71 Ah ● phares à halogène ● porte-pneu de secours extérieur monté sur pivot avec housse ● glaces teintées ● radio AM électronique avec montre à affichage numérique ● rétroviseurs extérieurs brillants et surbaissés ● enjoliveurs sport blancs ● bandes XLT ● tachymètre ● sièges baquets avant à dossier inclinable garnis vinyle ● banquette arrière rabattable à deux parties.

Depuis six ans, les voitures et les camions nord-américains les mieux construits.

FORD La qualité passe avant tout. **MERCURY**



Garantie 6 ANS
Protection de 100 000 km du groupe motopropulseur
Protection de 160 000 km contre la corrosion

Garantie limitée - détails chez votre concessionnaire

Rendez-vous chez les concessionnaires Ford ou Mercury participants pour plus de détails au sujet de ces offres.

*Les économies de 1 173 \$ sur les pick-up série F sont calculées à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (P.D.S.C.) pour les pick-up F-150 Custom 1987 à cabine ordinaire et à ailes continues, version deux roues motrices, équipé de l'ensemble Valeur Plus Boîte manuelle 4 vitesses. Les économies de 719 \$ sur le Ranger sont calculées à partir du P.D.S.C. pour le Ranger Custom 1987 à cabine ordinaire et à ailes continues équipé de l'ensemble Valeur Plus Boîte manuelle 5 vitesses. Les économies de 706 \$ sur les Bronco II 1987 sont calculées à partir du P.D.S.C. pour le modèle XL 1987 équipé de l'ensemble Boîte manuelle 5 vitesses.

Vous pouvez bénéficier d'économies allant jusqu'à 2 154 \$ pour certains autres modèles série F spécialement équipés, et jusqu'à 1 470 \$ pour certains autres modèles Ranger spécialement équipés. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate.

**Offre de durée limitée - la remise en argent de 1 000 \$ est offerte pour tous les modèles de pick-up série F équipés de la boîte manuelle 4 vitesses. La remise en argent de 500 \$ est offerte pour tous les modèles équipés de la boîte automatique.

ARTS ET SPECTACLES

La formule des «Beaux Dimanches» modifiée à l'automne

Ferland ouvrira la soirée du dimanche à R.-C.

♦ Des noms sortent du grand chapeau de la prochaine saison télévisée de Radio-Canada, Ferland, Virolly entre autres. Dans le cas de Jean-Pierre Ferland, c'est lui qui va ouvrir la soirée du dimanche de Radio-Canada à l'automne, en animant la partie variétés d'une heure qui débutera à 19h plutôt qu'à 19h30.



La formule des *Beaux Dimanches* n'existera plus comme telle, et ce début de soirée avec Ferland sera chaque semaine la «grande» émission de variétés du réseau français.

Pour Michèle Virolly, qui anime cette saison avec beaucoup d'aplomb et d'intérêt *Le sens des affaires* et *Economie, finance et cie*, c'est elle qui pilotera le nouveau magazine hebdomadaire d'actualités dont on ne connaît pas encore précisément la formule ou l'équipe pour le moment.

Bombardier revient

Denise Bombardier fera un



Le téléroman «L'Héritage» est écrit par Victor Lévy-Beaulieu.

retour à la télévision québécoise, sans doute à Télévision Quatre Saisons, l'automne prochain.

C'est ce que nous avons appris récemment à la suite de l'information selon laquelle la journaliste, qui a passé presque deux ans à Paris, revenait au Québec. On se rappelle qu'elle a quitté *Le Point* après sa première saison, en juin 1985.

Cette première saison qu'elle avait coanimée avec Simon Durivage avait été un désastre, les deux animateurs n'ayant jamais vraiment pu se blairer, et les tensions dans l'équipe étant très fortes.

500 et plus...

Après avoir enregistré une 500e émission de 30 minutes, *Félix et Ciboulette*, produite à CBVT pour le réseau de Radio-Canada, va continuer à divertir, informer ses 400,000 jeunes téléspectateurs pendant longtemps, je crois.

Pourtant, jeudi, en parlant du *Village de Nathalie* (77 épisodes), le président de Pathonic, Paul Vien, nous disait que les Américains de Californie lui répétaient qu'après 65 émissions d'une demi-heure on passe à autre chose parce que le public se fatigue.



Denise Bombardier ferait un retour à la télévision québécoise, à l'automne. On se rappelle qu'elle a quitté «Le Point», qu'elle avait coanimé avec Simon Durivage, après sa première saison, en juin 1985.

Son *Village* obtenait à l'automne une moyenne de 397,000 téléspectateurs sur le réseau TVA.

Qui a raison? Radio-Canada qui a

déjà diffusé plus de 150 épisodes originaux de *Passe-Partout* et des milliers de *Bobino*, ou Pathonic qui croit à des séries pour enfants "limitées"?

De toute façon, après 10,000 pages de textes à mémoriser, écrits par Louise Gamache aidé maintenant d'André Jean, 1,000 rubans magnétoscopiques, 20,000 plans de caméra, 100 personnages et déguisements pour Félix (Jean-François Gaudet), 375 heures pour Diane Garneau sous la marionnette Ciboulette, ça marche encore et on ne sent pas d'essoufflement. L'auteur est d'ailleurs déjà rendue 40 textes à l'avance, au début de novembre en fait.

La 500e que le jeune public pourra voir le 15 mai, porte sur les origines du tennis: balle-paume de la main, jeu de paume, paumier (fabriquant de balles de tennis), etc.

On a parlé franc

Depuis mercredi jusqu'à la fête qui marquait hier soir la fin de 100 heures de *Parlons franc* du 6e Radiothon CKRL-FM, les auditeurs ont pu passer à un moment ou l'autre des instants privilégiés, d'émotion, de tendresse, de discours étonnants sur notre langue.

René Lévesque a donné le ton à cet événement spécial, mercredi à 17h, en parlant de son cheminement politique, des gestes qu'il a

posés tout au long de sa carrière journalistique, politique.

Il a fait le point sur la langue et souhaité qu'un jour "on sente tellement profondément notre langue que l'on n'ait plus besoin de lois, de règlements pour la protéger".

Vendredi matin, Monique Miville Deschênes et son ami Yves Massicotte ont raconté leurs expériences tout en nous faisant redécouvrir les compositions musicales de la poétesse qu'elle est toujours. Samedi après-midi, le jeu questionnaire sur la langue, *À la bonne franquette*, a fait remonter à la surface de notre mémoire les années du *Radio Colège* de Radio-Canada qui se faisait avant l'avènement de la télévision.

Hier, de 13h à 16h, Yves Duteil d'abord et Guy Béart ensuite nous ont littéralement collés à l'écoute de CKRL. Duteil avec *C'est une langue belle* et ses autres chansons nous a montrés que la relève des Félix Leclerc, Georges Brassens, Jacques Brel, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, se bat toujours pour la langue, l'espoir d'un monde meilleur.

Les mots de Duteil sont des images palpables. Puis Béart qui se raconte, passe toutes les étapes de sa vie, sa période de découragement devant la folie du monde d'aujourd'hui, ses chansons qui sont devenues «immortelles» comme l'affirmait son interlocuteur, François Desmeules. Ce fut de la radio éminemment écoutable.

À 22h30 hier, \$14,600 avaient été amassés.

Deux nouveaux feuilletons prendront l'antenne à la télévision d'État en 87-88

♦ MONTREAL (PC) - Le tableau d'ensemble des feuilletons à Radio-Canada, pour la saison 1987-88, s'est précisé. Les deux nouveautés, au chapitre des productions maison, seront finalement *L'Héritage* et *Pile ou face*.

par Pierre ROBERGE

Écrit par Victor Lévy-Beaulieu, *L'Héritage* est le titre original du téléroman qui s'est appelé un certain temps *Les Gens du fleuve*, a signalé Helène Roberge, directrice du secteur des dramatiques à Radio-Canada.

L'Héritage en question est notamment celui du père (Gilles Pelletier) et des aïeux d'une famille de Trois-Pistoles, où vit d'ailleurs M. Lévy-Beaulieu. Des extérieurs dans le Bas-du-Fleuve et des scènes en studio sont tournés depuis l'automne. Dix épisodes complets sont enregistrés et le tournage reprendra au mois de juin.

La diffusion de 26 épisodes d'une heure devrait débuter vers la

fin de septembre, a dit Mme Roberge, peut-être les mercredis. La télévision d'État et M. Lévy-Beaulieu, qui signait *Race de monde* il y a 10 ans, viennent de conclure pour une deuxième saison de *L'Héritage*, soit 26 épisodes pour 1988-89.

Un autre personnage important est la fille (Nathalie Gascon), en froid avec le père et partie à Montréal, pour travailler chez un éditeur (Jean-Louis Millette). Il y a aussi le frère (Aubert Pallascio) du patriarche, sa soeur (Amulette Garneau) et une nièce (Geneviève Rioux).

Pile ou face est écrit par Michel Dumont, habituellement comédien, et Marc Grégoire. Le titre proposé, *Les chums*, a été recalé par Radio-Canada pour des raisons de bon français.

Vendeur d'autos

Les héros de *Pile ou face* sont un vendeur d'autos (Claude Michaud) et un moniteur d'éducation physique (Denis Bernard), qui jouait dans *Le Parc des Braves*. Aussi dans la distribution, Guy Provost, Denyse Chartier (deux anciens de

Terre humaine), Paul Savoie et Guy Nadon.

Ce seront surtout des histoires d'homme, face à l'amour, au besoin de s'affirmer, de prendre des risques dans la vie. *Pile ou face* sera produit en demi-heures, qui pourraient bien être diffusées le mardi.

Par ailleurs, l'auteur Fernand Dansereau s'emploie actuellement à raccorder la fin abrupte (à cause d'un conflit de travail à R.-C.) de la dernière saison de *Parc des Braves* au début de la prochaine, en septembre.

L'action et les personnages avaient laissé les auditeurs aux environs de l'été 1943. Avec 39 épisodes, ce sera la dernière année du feuilleton, M. Dansereau ayant prévu le faire s'achever avec la guerre, en août 1945.

L'enregistrement des *Dames de coeur*, de Lise Payette, reprendra en mai. Pierre Gobeil y tiendra le rôle de Roger, à la place de Raymond Bouchard qui s'en va jouer dans *Bonjour Docteur*. Le feuilleton ne

reviendra pas nécessairement le lundi; mais si c'est ce soir-là, le premier épisode serait en ondes dès le 31 août.

Manon s'en va

L'Agent fait le bonheur et *La clé des champs* ne reviendront pas à l'antenne, à cause notamment d'auditeurs qui diminuent. *Manon*, avec Linda Sorgini dans le rôle titre, tourné par Les Productions du Versé, ne reviendra pas non plus.

La décision remonte à l'automne, avant que les cotes d'écoute de *Manon* prennent du mieux, et Mme Roberge a reconnu qu'avoir su, la décision aurait pu être différente.

Bonjour Docteur, signé par Productions SDA, est en somme le feuilleton tourné par un indépendant qui remplacera *Manon*. *L'Auberge Inn*, écrit par Gilles Richer, voit sa diffusion reportée à 1988.

"Il n'y aura pas de comédie cette année, dit Mme Roberge. Il semble bien ces temps-ci que ce soit un genre assez difficile à renouveler." ●



Les deux auteurs de «Pile ou face» sont Michel Dumont (ci-dessus) et Marc Grégoire.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUERE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) mirable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadienne, 661-8575). L'enfonceur (6) 18h15. Bleu comme Fenfer (4) 19h45. Un heureux événement (6) 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Platoon (3) version française. Dolby stéréo. 13h10,

16h10, 19h, 21h45. 14 ans. Cinéma 2: Mission (3) 13h20, 16h20, 19h, 21h45. G. Cinéma 3: Autour de minuit (2) v.o.a. avec s.t. français. 13h10, 16h10, 19h05, 21h40. G. Cinéma 4: Le déclin de l'empire américain (3) 12h30, 14h40, 16h50, 19h10, 21h20, 14 ans. Cinéma 5: Mosquito Coast (4) v.f. Son Dolby. 13h25, 16h30, 19h20, 21h50. G. Cinéma 6: Blind date (-) v.o.a. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20. G. Cinéma 7: Angel Heart (-) 12h, 14h30, 17h, 19h30, 21h55. G. Cinéma 8: La veuve noire (4) 13h10, 15h20, 17h25, 19h40, 21h50. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 étudiants 14-17. \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Souvenirs d'Afrique (3) 12h30. G. La couleur pourpre (2) 12h30. 14 ans. Thérèse (2) 15h30, 19h30. G. Manner (4) 15h30, 19h15. G. Chorus Line (4) 17h15, 21h15. G. Hommage à Norman McLaren (-) 17h30, 21h15. G. Prix d'entrée: \$4; \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Manon des sources (2) 19h05, 21h15. G. Salle 2: L'enfant sacre du Tibet (5) 18h10, 20h, 21h45. G. Salle 3: La couleur de l'argent (3) 19h, 21h10. Salle 4:



Jeannine Bourret expose ses oeuvres, réunies sous le thème «Retour des oiseaux», à la galerie l'Ombelle de Cap-Rouge.

Crocodile Dundee (4) v. française. 19h20, 21h20. G. ★ Prix spécial pour ce film: \$5.50; \$5. 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Le lendemain du crime (4) 19h30. Le nom de la rose (4) 21h30. 14 ans. Salle Etchemin 2: Platoon (3) 19h30, 21h45. 14 ans. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 pour les 14-18 ans. \$2 pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Jeunes bourgeoises (-) 13h35, 16h15, 19h, 21h40. Ardeur à la plage (-) 14h50, 17h35, 20h20. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Le nom de la rose (4) 12h45, 16h55, 21h05. Le lendemain du crime (4) 15h05, 19h15, 14 ans. Salle 2: Rien en commun (4) 12h40, 16h50, 21h. A propos d'hier soir (4) 14h50, 19h. 14 ans. Salle 3: Hannah et ses soeurs (2) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 pour les 14-17 ans; \$3. âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Sarrouina, reine africaine (4) 19h10, 21h20. G. Salle 2: Les enfants du silence (4) 19h, 21h10. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 14-17 ans pour chaque salle; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0521). Salle 1: Police Academy 4 (-) v.o.a. 12h45, 14h30, 16h15, 18h, 19h45, 21h30. G. Salle 2: Les aristocrates (4) 12h30, 14h15, 16h, 17h45, 19h30, 21h15. G. ★ Prix spécial: \$3.50 adultes et 14-17 ans; \$3. enfants. Salle 3:

Levy et Goliath (1) 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. pur les enfants et l'âge d'or.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Aug. 14h, 17h, 19h. Facultés affiliaires.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Aug. 14h. Gibus le magicien (Secteur des enfants). Les ours polaires et Les serpents. (Secteur des adultes).

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. A 16h: Aladin et la lampe merveilleuse.

THÉÂTRE

LES LUNDIS DE L'IMPRO-THÉÂTRE. Ce soir 21h. L'Équipe d'Improvisation du Bar l'A-Propos rencontre l'Équipe du Cégep de Sainte-Foy. Bar l'A-Propos, 598 rue Saint-Jean. Entrée libre. Rens: 529-1242.

MUSIQUE

RÉGITAL D'ORGUE par Catherine Todorovskij. Au programme: Scheidt, Couperin, Viérne, Litzke, etc. Ce soir 20h. Basilique Notre-Dame de Québec. Entrée libre.

THE CAMBRIDGE BUSKERS, musiciens ambulants. 33 flûtes, picolos, ocarinas et accordéon.



Au Centre Innovation de Sainte-Foy, on peut voir, présentement, de la peinture haïtienne contemporaine.

déon. Ce soir 20h, dans le cadre des Lundis de l'Institut. Salle de l'Institut Canadien, 42 rue Saint-Stanislas. Prix d'entrée: \$10.

RÉUNION

Commission scolaire Beauport, 643 du Cénacle. Beauport. Comité exécutif court à 19h, suivi d'un conseil des commissaires à 19h30.

Les Outremangeurs Anonymes. Réunion ce soir 20h. Sous-sol de l'église St-Malo, 260 Bouffard. Rens: 681-0807.

Carrefour Tiers-Monde. Rencontre-midi sur le thème: Le Mali, en lutte contre le désert. Avec Marc Roland de Carrefour Tiers-Monde qui a participé pendant trois semaines à la délégation de Solidarité Canada-Sahel dans ce pays d'Afrique. Aug. 12h. Au 494 rue Caron. Rens: 647-5853.

Activités du temps du carême et de la Semaine Sainte du Relais d'Espérance, 617 rue Montmartre. Ce soir 19h30. Présentation du vidéo «Jésus de Nazareth, 1ère partie».

Association des Femmes d'Affaires du Québec (Bottin des Femmes). Petit déjeuner de main à 8h au Hilton International Québec. Invitée: Lise Fillion, du Centre Nationale de courtage financier Inc. Sujet: Club de Place-

ments boursiers de l'A.F.A.Q. Côté: \$12; \$8 pour les membres. Rens: 529-4194.

CONFÉRENCE

La Société d'Étude et de Conférences, section de Québec. Aug. 13h30. Invitée: Gabrielle Duval Frémont, thé-causerie. Sujet: L'écriture des femmes du Québec. A la villa Bagatelle.

FESTIVAL DE THÉÂTRE ÉTUDIANT

Ce soir, demain et mercredi 20h: La ville, création de l'atelier théâtre du Cégep de Sainte-Foy. La Margelle du Cégep de Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$3.50; \$2.50 étud.

QUINZAINE DE THÉÂTRE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Aug. 12h30. Salle 0322, pavillon Maurice-Pollock. Présentation d'extraits de pièces par les étudiants du cours «Théâtre du Québec». Professeur: Gilles Girard.

A SURVEILLER

Bingo!

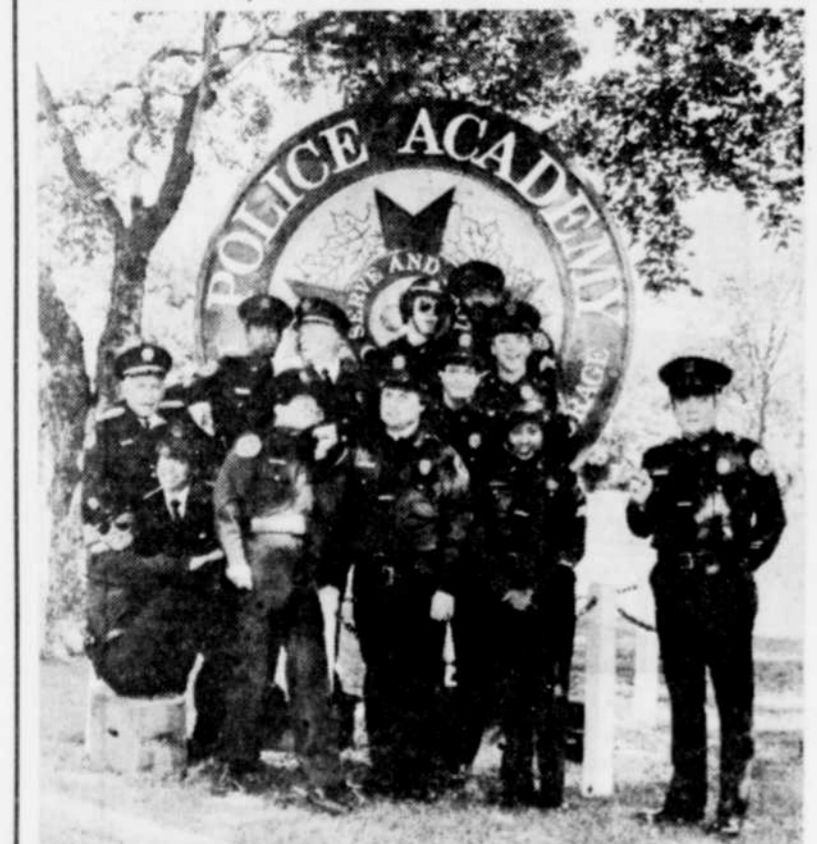
Les Loisirs Saint-Joseph de Québec organisent un bingo pour financer l'organisation d'activités communautaires. Ce dernier se tiendra, les lundis et mardis, à compter de demain à 18h45, au sous-sol de l'église, 625 rue Châteauguay. Rens: 683-5541.

Partie de sucre

Le Club des 50 ans et Plus Chauveau organise une partie de sucre le 22 avril, au Domaine des Erables de Portneuf. Le départ se fera de l'école Etincelle à 9h30 et le retour aura lieu à 17h. Côté: \$15. Réservation: Noëlla Cloutier 872-7421.

Inscriptions

- Cours de sciences psychiques, selon la tradition ésotérique. Rens: 527-5785.
- Cours d'anglais, Immersions de jour, C.S.R. Eastern Québec. Du 4 au 24 mai ou du 1 au 19 juin. Côté: \$395. Inscriptions: aujourd'hui et demain, ou les 11 et 12 mai de 9h à 15h. Rens: 688-8733.
- Ceux qui aimeraient vivre le prochain week-end de Renouement Conjugal, qui se tiendra du 1er au 3 mai à Cap-Rouge, doivent s'inscrire immédiatement en appelant: 847-2199.
- L'Association des Chinois de Québec offre des cours de Kung Fu et de Tai-Chi-chuan. Rens: 527-0481.



La joyeuse équipe de «Police Academy» est de retour pour une quatrième aventure, au cinéma Sainte-Foy.

Sidney Touré, poète et cinéaste

Un grand coeur africain aux rêves insensés

♦ Artiste aux talents multiples. Poète, chanteur, comédien et cinéaste. Mais comme on le verra, Sydney Touré est aussi un homme de foi et d'une grande ténacité, en mesure de vous convaincre qu'il parviendra à réaliser ses rêves les plus insensés. Comme celui de commencer l'an prochain à tourner à Montréal un premier film.

par Léonce GAUDREULT

Mais son objectif ultime est de pouvoir rentrer un jour dans son pays, le Sénégal, pour y réaliser un film à grand déploiement qui serait consacré à un personnage héroïque, Yadihone N'Diaye, mort en 1984 après avoir passé sa vie à lutter contre les puissances coloniales en Afrique.

Moment approprié de vous parler de cet artiste attachant débarqué récemment à Québec, en attendant de gagner Montréal en juin. À la Cinéma québécoise à Montréal s'achève la 3e édition des Journées du cinéma africain et à Québec même, au cinéma de Place Québec, un film africain (*Sarraounia*) vient d'y prendre l'affiche. Événement rarissime.

Sydney Touré ne doute pas un seul moment qu'il réussira à réunir les fonds (\$700,000) nécessaires à la réalisation de ce film qui aura

pour titre *Un grand coeur africain*. Il est à terminer la rédaction du scénario de ce film qui racontera l'histoire d'une trahison de la culture ancestrale. Tout le film devrait être réalisé à Montréal, à l'exception de quelques extérieurs tournés à New York.

Il a déjà des comédiens en vue dont une Malienne, Awa Diallo, étudiante à l'université Laval. Il se dit également assuré de pouvoir compter sur un ami, Miles Davis, pour faire la musique de son film. C'est au cours d'un long séjour aux États-Unis qu'il s'est d'ailleurs lié d'amitié avec le grand trompettiste de jazz, comme ce fut le cas avec l'acteur Sydney Poitier dont il a déjà servi de doublure pour un film tourné en Europe (*Paris Blues* de Martin Ritt).

Des amitiés qui comptent puisque Sydney Touré a publié des photos en leur compagnie, sur la pochette de son premier microsillon qu'il enregistrait en Belgique en 1971. Après ce disque de poèmes et de musique (les siens et ceux de Leopold Senghor), la maison Alpha l'invitait quelques années plus tard à réaliser un autre album encore plus marquant, puisqu'il y faisait l'éloge de la Casamance, son véritable pays natal. Cette Casamance au sud du Sénégal, encore ébranlée par des mouvements récents d'indépendance.

Une tête et une histoire à film

À lire son histoire personnelle, on ne serait en effet pas étonné que ce Sénégalais qui vient de trouver refuge au Québec puisse effectivement réaliser ce premier film à Montréal. Premier film qui lui servirait en quelque sorte de carte de visite pour son retour «attendu» au Sénégal, non sans un détour sur Los Angeles, là où il pourrait réaliser en partie un rêve d'enfance.

Ce rêve qu'il caressait depuis son adolescence était de devenir acteur à Hollywood. Boursier de Leopold Senghor (alors président du Sénégal), il avait en effet pu traverser l'Atlantique en 1964 pour poursuivre à New York des études théâtrales entreprises à Paris. Il affirme avoir raté en 1969 l'occasion de percer à Hollywood pour un simple problème de document d'immigration.

Ses quelque 15 années passées aux USA ne lui ont guère permis de quitter le champ de la littérature et de la poésie qui a été en fait l'essentiel de sa vie. Il a effectivement fait du théâtre, mais presque exclusivement au Harlem Theater à New York, dans *Les nègres* de Jean Genet ou dans *Graine de violence* (*Blackboard Jungle*) d'Evan Hunter. Devant la caméra, la liste est courte. Entre autres, une brève

apparition «parlée» dans *Ginger and Fred* de Fellini, mais aussi un rôle secondaire «important» -un mois de tournage- dans *Joan Lui* du réalisateur italien Adriano Celentano.

Bref, ses succès sont plus probants dans la poésie. Deux disques et quelques ouvrages publiés. Le cinéma n'est pas encore la voie royale pour cet homme pourtant gratifié d'une tête à percer l'écran. Regardez-le. On pense naturellement à Yul Brynner. Il en impose. La politique alors? Il s'y intéresse sûrement, s'il faut donner foi à tous ses écrits poétiques et nationalistes sur la Casamance ou sur les chefs politiques africains tels que Senghor ou Sekou Touré. Malgré toutes ces années d'exil, en Amérique et en Europe, l'Afrique lui colle à la peau.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'il rêve d'y revenir pour y tourner un film historique ambitieux, ce *Yadihone l'invincible* qui ferait revivre une figure héroïque de ce continent.

En attendant, il devra se faire les dents sur *Un grand coeur africain* et, surtout, réunir les fonds. Il n'en doute pas, pas plus qu'il ne doute que son ami Miles Davis en fasse la musique. «Vous serez parmi les gens invités à la première de mon film», dit-il pour conclure. ♦



Hollywood attire encore le Sénégalais Sidney Touré. Il compte bien y retourner mais cette fois pour y réussir.



«Take Five», la première pièce du spectacle de danse de la troupe de Jo Lechay, était aussi la meilleure, et de loin...

Jo Lechay: après une 1re partie enlevante, la marche était haute

♦ La marche était haute, hier soir, au spectacle de Jo Lechay. Après une première partie enlevante avec *Take Five*, nous sommes tombés sur un os chorégraphique avec *Goya*. Les bleus! Si la première pièce a soulevé des bravos dans la salle, les seuls «bravos» entendus lors de la deuxième l'ont été sur scène, *Goya* étant d'inspiration espagnole...

Être naturel sur commande, à heure fixe, mettons à 20h, ce n'est pas simple. Hier soir, quand les danseurs de la troupe montèrent sur la scène de l'auditorium Lavigne pour leur *Take Five*, ils se devaient en plus d'être drôles.

Donc, Jo Lechay, Marie-France Pouliot, Sylvaine Emard et Alain Guimond, dans la version abrégée de cette chorégraphie présentée un an plus tôt sur cette même scène, étaient forcés de se mettre à l'aise, et vite! Quand on joue une pièce pendant un an, il est normal que le naturel ne vienne pas toujours au galop.

Pensée à l'origine comme une performance un peu anarchique, *Take Five* est devenue pour la troupe une sorte de classique. Pour récupérer une certaine spontanéité et déridier l'assistance, on s'en est remis à l'humour cuisinier. Jo Lechay nous a parlé d'une recette d'escargots aux oignons et Sylvain Emard, d'eau d'étable. La nourriture est un bon dénominateur de rire. Procédé efficace.

Tout de même, la version 1987

fait plus grave. Ce solo de Marie-France Pouliot, par exemple: quel regard fatal sur l'assistance! Elle parle peu, assurément moins que Sylvain Emard et Jo Lechay, mais elle s'exprime par toutes ses pores.

À tout prendre, les danseurs s'amuse, ils prennent leur pied, comme on dit. On se taquine, on se joue des tours, on se provoque en duel de séductions. Sylvain Emard est le plus drôle. À un certain moment, il dit à Marie-France Pouliot: «Attention! Tu connais du monde ici...»

Goya Mais avec *Goya*, fini de rire! Cette toute nouvelle création de Jo Lechay et de son mari Eugene Lion, un homme de théâtre, est noire et triste comme un café. Avec l'excuse d'être un «work in progress», cette théâtralité comporte des monologues à deux (Jo Lechay et Chermaine Leblanc) et des dialogues avec soi-même. Une sorte d'écho double qui s'amuse à reprendre les mêmes répliques en les mélangeant. *Joyce* a fait mieux.

Le texte est uniformément pessimiste: «L'amore e la muerte». Vision simpliste de l'âme espagnole. On récite beaucoup, sur un ton assez faux, et on danse assez peu. D'ailleurs, le répertoire pestuel de Jo Lechay est plutôt mince. On parle beaucoup, on tape passablement de la botte. Et tout le reste est posture. ♦

Régis TREMBLAY

«Allez voir comme c'est beau»

♦ Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient de publier l'édition 1987 de son répertoire des activités et événements culturels de l'été. Principalement destiné à ceux qui veulent «associer le goût de la culture à celui des randonnées touristiques», le guide *Allez voir comme c'est beau* donne, pour chaque région, la liste des théâtres d'été, des musées et centres d'exposition, des événements culturels et des festivals, des lieux historiques et des camps musicaux. Il est distribué gratuitement dans le réseau des bureaux d'information touristique du gouvernement du Québec et ceux de Communications-Québec.

Mobile/Immobile chez Obscure

Obscure (729, Côte d'Abraham à Québec) soulignera, tout au long de sa saison 87-88, le cinquième anniversaire de sa fondation. Ainsi jusqu'au 26 avril, elle proposera au public les travaux réalisés par une quinzaine de ses membres sous l'angle des *Mobile/Immobile*. Sculpture, installation, bande audio, variations chromatiques, peinture, film en maquette, images vidéo, films objets et photos: autant de formes et de supports qui témoignent de la diversité qu'à toujours privilégiée cette coopérative de production qu'est Obscure.

Jean-Paul Avril phase II

Après la Maison Blanchette de Cap-Rouge, c'est au tour de la Maison Louise-Carrier (33, rue Wolfe, Lévis) d'exposer les oeuvres du céramiste de Saint-Etienne de Lauzon, Jean-Paul Avril. L'événement, intitulé *Le septième jour il se repose*, comprend une trentaine de pièces de grès et de porcelaine de différentes tailles et se poursuivra jusqu'au 24 avril.

AUJOURD'HUI A LA TÉLÉVISION

-20h: *L'orpheline de l'auberge maudite*, au réseau TVA (câble 7, canal 4). Première partie de quatre de cette production télévisée de l'oeuvre lugubre de Daphné du Maurier, avec Jane Seymour et Patrick McGoohan. voir Télé-Mag).
-21h: *Télédocument*, à Radio-Québec (câble 8, canal 15): *Nous l'avons tant aimé la révolution: la révolte*. Série de quatre documents sur les leaders contestataires des années 60, présentée par Daniel Cohn-Bendit (mai 68).
Yves BERNIER

CINÉMAS CINEPLEX ODEON GAGNANT DE 4 OSCARS PLATON VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST CINÉMA LIOD		LA VEUVE NOIRE Elle séduit... Elle tue PLACE CHAREST
GAGNANT DE 1 OSCAR MISSION VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	ANGEL HEART (Les portes de l'enfer) VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	Robert DeNiro Blind Date Bruce Willis PLACE CHAREST
GAGNANT DE L'OSCAR AUTOUR DE MINUIT MEILLEURE MUSIQUE VERSION ORIGINALE PLACE CHAREST	HARRISON FORD Mosquito Coast version française PLACE CHAREST	SEAN CONNERY NOM DE LA ROSE LE PARIS CINÉMA LIOD
GAGNANT DE 3 OSCARS HANNAH ET SES SOEURS LE PARIS	TOM HANKS - JACKIE GLASON RIEN EN COMMUN "A PROPOS D'HIER SOIR" LE PARIS	UN HEUREUX ÉVÉNEMENT BLEU COMME L'ENFER CANADIEN FONCEUR

ART'UALITE

Jeannine Bourret

Sous le thème *Retour des oiseaux*, la galerie l'Ombelle (1480, rue Provancher, à Cap-Rouge) expose, jusqu'au 26 avril inclusivement, les plus récentes estampes de Jeannine Bourret. Cette artiste de Weedon est animatrice, depuis 1974, des ateliers de gravure de Saint-Etienne de Lauzon, où elle enseigne également le dessin et la peinture tant aux adultes qu'aux enfants. Elle a d'autre part participé à maintes expositions collectives et individuelles à travers la province.

Puisant ses sujets à même la flore et la faune, Jeannine Bourret en offre une vision souvent stylisée et raffinée, aux riches effets de matière.

Vermeer, Yvan-Bernard Paquet et les autres

Simultanément à l'inauguration de ses nouveaux locaux, sis aux 1316 rue Maguire à Sillery, la galerie d'Auteuil a procédé dimanche au vernissage de l'exposition du peintre Yvan-Bernard Paquet. Il s'agit de compositions abstraites dans lesquelles interviennent des portraits anciens. L'événement s'intitule *Vermeer et les autres*.

Offrez-vous une VRAIE SORTIE! Manon des sources GALERIES CAPITALE 2501 Boulevard LAUREN 5228-2500	Gagnant de 1 OSCAR (Meilleur acteur "Paul Newman") NEWMAN CRUISE Lun: 19.00, 21.10 Mar: 12.35, 14.45, 16.55, 19.00, 21.10 En sem.: 19.00 et 21.10
Le nouveau SCANDALE Couleur de l'Argent GALERIES CAPITALE 2501 Boulevard LAUREN 5228-2500	"Crocodile" DUNDEE Version française GALERIES CAPITALE 2501 Boulevard LAUREN 5228-2500
L'ENFANT SACRÉ DU TIBET EDDIE MURPHY est de retour plus fou que jamais! V.F. de "THE GOLDEN CHILD" Lun: 18.10, 20.00, 21.45, Mar: 12.35, 14.25, 16.15, 18.10, 20.00, 21.45, En sem.: 18.10, 20.00, 21.45 GALERIES CAPITALE 2501 Boulevard LAUREN 5228-2500	Les Enfants du Silence Gagnant de 1 OSCAR (Meilleure actrice "Marlee Matlin") PLACE QUÉBEC 5 PLACE QUÉBEC 525-4524
ARRAOUNIA UNE REINE AFRICAINE PLACE QUÉBEC 5 PLACE QUÉBEC 525-4524	CITIZENS ON PATROL POLICE ACADEMY Prenez le départ avec l'équipe originale... V.O. ANGLAISE! STE-FOY 2500 Boulevard LAUREN 606-0507
GERARD OURY récidive avec ce nouveau Tandem explosif. STE-FOY 2500 Boulevard LAUREN 606-0507	LEVY ET GOLIATH RICHARD ARMITAGE MOÏSE BOLEKH En sem.: 13.25, 15.25, 17.25, 19.25, 21.25 GALERIES CAPITALE 2501 Boulevard LAUREN 5228-2500
LES ARISTOCHATS Tous les jours 12.30, 14.15, 16.00, 17.45, 19.30, 21.15. STE-FOY 2500 Boulevard LAUREN 606-0507	Prix spéciaux: Adultes: 3,50\$ Enfants: 3,00\$

ARTS ET SPECTACLES

Quinzaine de théâtre à l'université Laval

Une pièce à la Meyerhold est créée

Prenez avis que Raymond Simard, 70, de la Tamise, Duberger G1M 3K1 s'adressera à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à donner le (les) service(s) de transport suivants: transport restreint-local Québec pour le transport de meubles neufs et usagés pour le public en général; Transport restreint-longue distance de Québec à tout point dans la province pour le transport de meubles neufs et usagés pour le public en général. De plus, prenez avis que tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest, Québec G1K 7W5.

1re publication: 12 avril 1987
2e publication: 13 avril 1987

◆ Cinq étudiantes de la mineure en théâtre présentent demain soir, à 20h, à la salle 0322 du pavillon Maurice-Pollack, une pièce de Suzie Carrier montée expressément pour la Quinzaine de théâtre à l'université Laval.

par Jean ST-HILAIRE

Marie-Lyne/Marie-Lyne a ceci de particulier qu'elle a été créée à partir des enseignements de Meyerhold, un temps disciple de Stanislawski avant de poursuivre ses propres intuitions théâtrales.

Meyerhold prônait la «biomécanique»; il soutenait que le corps parle de lui-même, que des paroles ne sont que des dessins sur le canevas des mouvements». Autrement dit, il recherchait un acteur qui bouge de façon aussi explicite qu'il parle, un acteur complet quoi. Application pratique à la pièce: certains passages sont mimés, histoire d'en bien marquer l'intention.

Marie-Lyne/Marie-Lyne, c'est l'histoire de Marie-Ange, une femme qui ne peut se débarrasser de l'image de la vierge», raconte Patrice Roy, le relationniste du collectif. En 13 tableaux d'où transpire l'allégorie, le public assiste à la construction d'un personnage, celui d'une femme contrainte par un idéal trop absolu.

Irene Roy signe la mise en scène et la bande sonore est de Richard Tardivel. Entrée libre.

Gros-Mécano

La cinquième campagne annuelle de financement du Théâtre du Gros Mécano se poursuit depuis le 16 mars, sous le patronage de M. Gil Remillard, ministre aux Relations internationales et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Objectif: \$20.000. Le Gros Mécano reçoit vos contributions au C.P. 715, Haute-Ville, Québec, Qc G1R 4S2. Renseignements au 694-0181.

Voué aux jeunes, le Gros Mécano présente sa prochaine production du 30 avril au 15 mai, à l'Implant-théâtre. Un millier d'oiseaux raconte le rêve de paix de deux fillettes vivant de part et d'autre du globe, l'une dans le temps présent, au Québec, l'autre dans les lendemains du cauchemar nucléaire d'Hiroshima. La pièce est l'oeuvre du Colombie-Britannique Collin Thomas.

Recto-Verso

La troupe de théâtre La Séance inc., de Matane, franchit un nouveau seuil de développement. Jusqu'ici saisonnière (été), elle devient permanente. Sous une nouvelle ap-

pellation: les Productions Recto-Verso.

Elle travaille actuellement à la préparation d'un spectacle-événement résolument «ouvert», dans la mesure où le public pourra épier les artistes dans leurs préparatifs. Paysage scénographique sera présenté dans le cadre de la Deuxième biennale des arts visuels de l'Est du Québec qui se tiendra à Matane, du 17 mai au 17 août.

Dans un premier temps, le 17 mai, les spectateurs pourront surveiller le montage des décors par les scénographes Berri et Emile. Les 5,

6 et 7 juillet, Jean-Pierre Ronfard, du Nouveau Théâtre expérimental de Montréal, Gilles Artaud, de chez Obscure (Québec) et Brigit Micho, des Productions Recto-Verso, se prêteront à une séance d'écriture en direct doublée chaque soir d'une lecture publique.

Paysage scénographique sera présenté les 13-14-16-19-20-21 et 22 août, à Matane. Entre-temps, Recto-Verso donnera *Petits fours, caviar et chewing-gum*, un spectacle de théâtre-énigme dans lequel le spectateur est mis à contribution, du mercredi au samedi, entre le 24 juin et le 1er août. ◆

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GEE-87-19014
pour 10 h 30 heures de Montréal le mardi 19 mai 1987

Aménagement Manicouagan 5
Puissance additionnelle

TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET
ÉLECTRICITÉ DE LA CENTRALE
ET TRAVAUX CONNEXES

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
200 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services

Service Achats-Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal, (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements:
(514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats-Contrats
Jean-Yves Bureau

La Caisse populaire de Pont-Rouge offre en vente, par soumissions, une maison située à 714, route Gravel, à Neuville (au nord du viaduc menant de la route Gravel à Neuville). Cette maison pourra être visitée par les personnes intéressées le mardi 21 avril prochain, de 10 heures à 15 heures. L'ouverture des soumissions se fera le vendredi 24 avril, au local de la Caisse, à 14 heures. La Caisse ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Eddy Perkins Directeur

AVIS

Prenez avis que Navette des Îles de Mingan Inc. s'adresse à la Commission des Transports afin d'obtenir le permis spécial suivant:

Service: Transport par bateau, classe 1-A

Origine: Départ du quai de Mingan et quai du Havre St-Pierre à l'Île Napiasou, Île Quarry, Île à Bouleau de Terre et du Large, Île Nue de Mingan, Île du Wreck, Île de la Maison, Île aux Perroquets et La Grande Île.

Durée: Du 1er mai au 30 octobre 1987

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les cinq jours suivant la deuxième parution auprès de la Commission des Transports, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

1re parution: 12 avril 1987
2e parution: 13 avril 1987

Décès, à 83 ans, de l'écrivain américain Erskine Caldwell

◆ PARADISE VALLEY (États-Unis) (AFP) - L'écrivain américain Erskine Caldwell est décédé samedi soir à 83 ans d'un cancer du poulmon, à Paradise Valley (Arizona), à indiqué son épouse Mme Virginia Caldwell.

Il était surtout connu pour ses romans à grand succès sur la pauvreté dans le Sud agricole des États-Unis, *Tobacco Road* (La route du tabac, publié en 1932) et *God's Little Acre* (Le petit arpent du bon Dieu, publié en 1933).

Ces deux romans, controversés à l'époque à cause de leur morale et de leur langage cru, dépeignent des familles de travailleurs agricoles il-

létrés vivant misérablement.

Parmi les plus de 50 romans et 150 essais écrits par M. Caldwell, ce sont ces deux succès qui l'ont élevé au panthéon des plus grands écrivains du Sud, en compagnie de William Faulkner, Tennessee Williams et Flannery O'Connor.

Erskine Caldwell était né le 17 décembre 1903 à White Oak (Géorgie). Il était le fils d'un pasteur presbytérien qui se déplaçait beaucoup dans la région. «J'ai vu des gens manger de la terre pour se nourrir, et vivre à 15 dans des cahutes», avait dit Caldwell dont les expériences de jeunesse ont inspiré son oeuvre. ◆

cegep rimouski

APPEL D'OFFRES
PROJET-SÉCURITÉ
DANS LES ÉDIFICES

ARCHITECTE
Ludger Caron, m.o.a.q.
353, rue Laval sud
Rimouski, Qc G5L 6M1

PROPRIÉTAIRE
CÉGEP de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski, Qc G5L 4H6

Le CÉGEP de Rimouski, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de travaux de sécurité dans les édifices, au CÉGEP de Rimouski, Qc.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (100\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre du propriétaire et représentant dix (10%) pour cent du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à Rimouski, Qc, jusqu'à quinze (15) heures, heure en vigueur localement, le septième jour (7) du mois de mai de l'année 1987 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6.7.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Richard Dion, architecte
Coordonnateur du service de l'équipement du CÉGEP de Rimouski

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la municipalité de Saint-Apollinaire
Comté de Lotbinière
Appel d'offres no: 418-4-01-41-01

Travaux de modification d'une station d'épuration existante, la réfection de deux (2) étangs aérés existants, la construction d'un nouvel étang et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Société, Service gestion des contrats, 475, Saint-Amable, R.C. 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75,000 non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Saint-Apollinaire; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Saint-Apollinaire; a/s M. Yvon Demers, secrétaire-trésorier, 94, rue Principale, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0. Le mardi 5 mai 1987 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION MONTANT: 70 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Carol Lachance. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.
Directeur, gestion des contrats

S-13-04-87

VILLE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

SERVICE ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS
Achat de tracteurs diesel

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que des offres cachetées, scellées, endossées, OFFRE POUR LA FOURNITURE DE:

— CINQ TRACTEURS DIESEL ARTICULÉS 4 x 4

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 216, Québec, seront reçues jusqu'au **MERCREDI 22 AVRIL 1987, à 14h15.**

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, ATÉLIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant 691-6453.

Le Greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 1er avril 1987

SERVICE ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS
Achat de tracteurs sur chenilles

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que des offres cachetées, scellées, endossées, OFFRE POUR LA FOURNITURE DE:

— QUATRE TRACTEURS SUR CHENILLES TYPE BOMBARDIER SW

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 216, Québec, seront reçues jusqu'au **JEUDI 23 AVRIL 1987 à 14h15,** heure avancée de l'Est.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, ATÉLIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC, au numéro de téléphone suivant 691-6453.

Le Greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 2 avril 1987

avis public

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Audience publique sur le projet de réaménagement du chemin de la Montagne entre le boulevard Taché (route 148) et le boulevard Saint-Raymond dans la ville de Hull (1ère partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis que la commission d'enquête et d'audience sur le projet de réaménagement du chemin de la Montagne, entre le boulevard Taché (route 148) et le boulevard Saint-Raymond dans la ville de Hull, débutera le 22 avril 1987 à Hull.

Les personnes, groupes et organismes intéressés à se renseigner au sujet du projet de réaménagement du chemin de la Montagne, en prévision de faire connaître leur point de vue sur ce projet, sont invités à participer à l'audience. Les séances de l'audience sont publiques.

Calendrier, lieu et horaire de la 1ère partie de l'audience.

HULL: Palais des congrès
200, Promenade-du-Portage
les 22, 23 et 24 avril 1987
de 19 h 00 à 23 h 00
et au besoin
les 27, 28 et 29 avril 1987
de 19 h 00 à 23 h 00.

Les deux parties de l'audience

La première partie de l'audience est réservée à l'information; elle permet au public de se renseigner sur le projet. La deuxième partie de l'audience, consacrée à l'audition de mémoires et d'opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie de l'audience. Le calendrier, les lieux et l'horaire de cette deuxième partie de l'audience seront l'objet d'un autre avis public.

Au terme de l'audience, les membres de cette commission d'enquête et d'audience remettront au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de leurs constatations et de leur analyse du dossier. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres relativement au projet de réaménagement du chemin de la Montagne.

L'information disponible

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, le projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui est accessible, avec d'autres documents, pour consultation publique depuis le 24 janvier 1986. Ces documents demeureront disponibles jusqu'à la fin du mandat d'audience aux centres de documentation du Bureau à Montréal et à Québec, ainsi qu'aux endroits suivants: la bibliothèque municipale, Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Hull et Communication-Québec, 170 rue de l'Hôtel-de-ville, bureau 120, Hull.

Le secrétaire
Jean-Paul Sabourin

Québec

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit:

La limite est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit, ou la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au Lac Ferré, depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passe la pointe extrême ouest du Lac Tartarie. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le Lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le Lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,8 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac St-Joseph — Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au Lac de Pere puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont comon sous le nom de Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

loretteville
AVIS PUBLIC D'ENREGISTREMENT
21 et 22 avril 1987

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux propriétaires inscrits le 16 mars 1987 au rôle d'évaluation en vigueur à Loretteville ainsi qu'aux locataires inscrits à l'annexe à la liste électorale en date du 16 mars 1987.

RÈGLEMENT NUMÉRO 1140

Propriétaires et locataires d'immeubles situés dans le secteur de zone RX-4

Que le conseil municipal a adopté le 16 mars 1987.

Le règlement numéro 1140 qui a pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 1022 dans le but d'en modifier le plan de zonage afin d'abroger le secteur de zone RX-4 pour le remplacer par le secteur de zone RA,C-42, c'est-à-dire que la zone résidentielle à déterminer sera remplacée par une zone unie et bifamiliale.

Le secteur de zone RX-4 est borné au nord par l'arrière des lots situés du côté sud de la rue des Aulnaies, entre la rue de la Garde et la rivière Saint-Charles, au sud par le lot 759-23, à l'ouest par une ligne imaginaire tracée à environ 150 pieds à l'est de la route de Valcartier, depuis le lot 759-23 en direction nord jusqu'au lot 760-D-3 et la rue de la Garde de sa limite sud jusqu'à la rue des Aulnaies.

Le tout tel que démontré au plan.

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1141 ET 1142

Propriétaires et locataires d'immeubles situés dans tout le territoire de Loretteville.

Que le conseil municipal a adopté le 16 mars 1987:

— Le règlement numéro 1141 concernant les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement;

— Le règlement numéro 1142 qui a pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 1022 principalement les dispositions ayant trait à l'agrandissement d'usages dérogatoires aux porches et abris temporaires au droit de vue pour les galeries, patios et tambours, à la superficie des remises, aux escaliers extérieurs, à la hauteur des toits ayant deux niveaux et à la marge par rapport à la rivière St-Charles.

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1140 - 1141 - 1142

Que les propriétaires et locataires résidant dans la zone RX-4 pour le règlement numéro 1140 et les propriétaires et locataires dans tout le territoire de Loretteville pour les règlements numéros 1141 et 1142 qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 16 mars 1987, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, société commerciale ou association, peuvent demander que les règlements susdits soient soumis à un scrutin secret pour approbation selon les articles 385 à 396 de la même loi.

Que cette demande ait lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de ladite procédure, les personnes habiles à voter sur ces règlements auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h00 à 19h00 les 21 et 22 avril 1987 au bureau de la municipalité situé au 305, rue Racine, Loretteville.

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin est de:

— 14 pour le règlement numéro 1140
— 500 pour les règlements numéros 1141 et 1142

et qu'à défaut de ce nombre, les règlements seront réputés approuvés.

Que toute personne habile à voter sur ces règlements peut les consulter à l'Hôtel de Ville pendant les heures normales de bureau ainsi que pendant les heures d'enregistrement. Et que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé subseqüemment dans les meilleurs délais par un avis public affiché à l'Hôtel de Ville et publié dans un journal.

Donné à Loretteville, ce 13 avril 1987.

Pierre Garneau, greffier

À l'occasion de la «Convention rock» tenue hier à Québec Des trésors du rock'n roll vendus à prix d'or



Le collectionneur Serge Montmarquette, de Joliette, montre un disque d'or commémoratif des Beatles. Parce qu'il n'a jamais été remis au célèbre groupe, le disque ne vaut «que» \$350.

◆ Du temps qu'il était à l'école primaire, dans les années 60, Serge Montmarquette achetait les 45-tours des Beatles à la tabagie pour 99 sous. Aujourd'hui, il possède la seule boutique spécialisée au Canada, la «Beatle boutique».

par Claudette SAMSON

Collectionneur passionné de tout ce qui touche aux Beatles, Serge Montmarquette exposait et vendait une partie de sa collection (ce qu'il a en double) lors de la «Convention rock» qui s'est tenue hier au Holiday Inn centre-ville.

Cet événement avait lieu pour la troisième fois à Québec, mais n'avait pas été tenu depuis 1984. À Montréal cependant, il est répété deux fois par année, explique l'organisatrice Marie-France Robillard, éditrice du journal rock *Live*. Il rassemble essentiellement des collectionneurs privés, qui profitent de l'occasion pour écouler ce qu'ils ont en double et pour établir des contacts avec des vendeurs potentiels.

«Je peux acheter une collection de disques complète simplement pour obtenir deux ou trois disques particuliers», explique M. Montmarquette. D'où évidemment de gros inventaires à écouler. Mais il n'y a pas que des disques. Plus de 5.000 produits différents, portant l'effigie des Beatles, ont été vendus au cours des 20 dernières années.

Hier, on pouvait acheter une paire de bas de nylon produite en Angleterre en 1964, avec la tête des quatre chanteurs en filigrane; elle

se vendait \$90... une bagatelle! Il y avait aussi une tasse, une montre, un cabaret, etc. «On pourrait meubler une maison avec ce qui a été produit», raille le collectionneur.

Elvis

Mais il n'y avait pas que les Beatles à l'honneur, lors de cette convention. Le grand roi du rock y était aussi, ayant même un kiosque pour lui tout seul.

Louise Laroche n'a que 25 ans, mais elle est maniaque d'Elvis depuis l'âge de 15 ans. Lorsqu'il est mort, elle s'est mise à collectionner ses produits avec un copain, Roland Vaillancourt. Ils ont ainsi amassé 800 45-tours, 2.000 microsillons produits dans différents pays, de même que bien d'autres objets disparates.

Parmi leur collection, un 45-tours sur lequel figurent trois interviews d'Elvis lors de son retour d'armée. Il se vend pour la modique somme de \$70. Les disques sont usagés, mais en bon état. Mais, «Elvis, c'est le seul chanteur qui se vend même magané», s'exclame

Louise Laroche, en parlant du fan club du King.

Public restreint

Ces «conventions» attirent un public relativement restreint, spécialisé. On attendait hier de 1.100 à 1.500 personnes, le même nombre qui fréquente celles de Montréal.

On y trouve des productions très variées et de nombreux noms. S'y vendent des livres, revues, affiches, photos, vidéos et, bien entendu, des disques.

Hier, le groupe montréalais Bundock, connu particulièrement pour ses chansons *American Singer* et *Le Corbeau*, a passé une heure à signer des autographes. En fin d'après-midi, on a vendu divers objets, dont une cravate signée par Phil Collins, lors d'une vente aux enchères.

L'événement attire les collectionneurs, les maniaques et divers fan club, mais aussi bon nombre de nostalgiques des belles années *rock and roll* passées... ●

Les Nouvelles Variétés Lyriques tiendront des auditions à Québec

◆ En vue de leur deuxième saison qui prévoit des spectacles en novembre et plus tard en 1988, les Nouvelles Variétés Lyriques tiendront des auditions à Québec le 23 avril en vue de recruter solistes, choristes, comédiens-chanteurs et danseurs.

Ces auditions s'adressent à des artistes professionnels. Les chanteurs devront alors interpréter deux airs du répertoire, dont un obligatoirement en français; les comédiens pourront offrir un air ou une chanson, ainsi qu'un court numéro de comédie; les danseurs auront à exécuter les mouvements chorégraphiques exigés du maître de ballet, en plus d'interpréter un air ou une chanson.

Pour fixer l'audition (à laquelle les candidats devront être accompagnés de leur pianiste), les intéressés communiquent par téléphone au 522-4729 (à Québec).

La vie parisienne d'Offenbach est l'ouvrage retenu par les Nouvelles Variétés Lyriques pour leur production de novembre; en 1988, le choix se portera vraisemblablement sur une grande opérette viennoise.

De son côté l'Ensemble vocal Tudor de Montréal est également à la recherche de chanteurs pour compléter ses cadres.

Les candidats ont jusqu'au 1er mai pour faire parvenir au Tudor (1538, rue Sherbrooke Ouest, Montréal) une cassette comprenant un choix varié de musique, durant au moins 20 minutes, accompagnée de leur curriculum vitae. Les chanteurs retenus après cette première étape seront invités à auditionner «de vive voix» à la mi-mai. ●

Ouverture du 3e concours pour le Prix Raoul-Jobin

◆ La troisième version du Prix Raoul-Jobin, concours organisé par la Fondation de l'Opéra de Québec, se tiendra le 1er mai.

Ce concours s'adresse exclusivement aux jeunes chanteurs de Québec, nés après le 31 décembre 1959, qui détiennent un diplôme d'études supérieures du Conservatoire de musique de Québec ou un baccalauréat en interprétation de l'École de musique de l'université Laval. Seront également acceptés ceux et celles qui sont en dernière année d'études en vue de l'obtention de tels diplômes.

Les auditions des candidats se tiendront à la salle Albert-Rousseau, le 1er mai. Les chanteurs devront alors présenter au jury un récita de 30 minutes, partagé entre un air d'opéra français, un air d'opéra italien ou allemand, un air d'opéra, ainsi que des mélodies ou lieder.

Le nom du lauréat sera révélé le 16 mai, lors de la soirée-gala de *La Bohème*. Une bourse de \$2.000 est attachée à cette distinction.

Inscriptions acceptées jusqu'au 21 avril à la Fondation de l'Opéra de Québec, 580, Grande-Allée Est.

En 1985, le Prix Raoul-Jobin avait été attribué à Sonia Racine, mezzo-soprano; l'an dernier les sopranos Lyne Fortin et Hélène Fortin se le partageaient. ●

BEAU TEMPS POUR ACCROCHER 20% DE RABAIS SUR MA COMMANDE D'AFFICHE?!!

et sur mon encadrement! De plus toutes les affiches en boutique sont réduites à 50%, avril durant.



Encadrement et Laminage

956, rue Cartier, Québec

FINANCEMENT À

3,9%

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE.

FORD TEMPO, FORD MUSTANG, MERCURY TOPAZ, FORD ESCORT, MERCURY TRACER, RANGER ET BRONCO II

DEPUIS 6 ANS, LES VOITURES ET LES CAMIONS NORD-AMÉRICAINS LES MIEUX CONSTRUITS.

D'après une étude menée de 1981 à 1986.

Le taux de financement de 3,9% offert pour tous les modèles 1986/1987 Escort, Tempo, Topaz, Mustang, Ranger et Bronco II et pour tous les modèles 1987 Tracer est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois, pour des véhicules en stock vendus et livrés à des particuliers. Financement prolongé aussi offert de 25 à 36 mois au taux privilégié de 6,9%, de 37 à 48 mois au taux de 7,9% et de 49 à 60 mois au taux de 9,9%. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de remise en argent de 800\$ directement de Ford, ni au programme de location Topaz Rouge (taux de 17,95 par mois). Tous les détails chez les concessionnaires Ford ou Mercury participants.



La qualité passe avant tout.

Achetez plus pour épargner plus

Vente de perruques

Visitez votre boutique

First Lady

pour choisir une coiffure pour cette saison. Choisissez parmi notre vaste gamme de modèles les plus populaires et vous épargnez: 15,00 \$ sur l'achat de votre première perruque. Vous épargnez: 25,00 \$ sur chaque achat additionnel. Prix courant: de 80 00 \$ à 145,00 \$.

LES PERRUQUES NE SONT PAS OFFERTES À CHICOUTIMI

FIRST LADY - VOTRE CENTRE PROFESSIONNEL DE PERÇAGE D'OREILLES

PERÇAGE D'OREILLES:	Boutons en or Prix courant 9,99 \$	Solde 5,99 \$
40% de rabais	Pierres de naissance Prix courant 14,99 \$	Solde 8,99 \$

la Baie

LE SOLEIL

CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"

80\$ PAR JOUR (BONS D'ACHATS) PROVIGO

800\$ CHAQUE SEMAINE (BONS D'ACHATS) PROVIGO

80 sec. POUR LA COURSE FOLLE AUX PROVISIONS

COMMENT PARTICIPER:

Faire valider le coupon ci-bas (à la caisse) chez un marchand PROVIGO participant et le faire parvenir à la station CHRC.

Chaque jour, André Paillé fera un appel chanceux pour 80\$ en bons d'achats PROVIGO et, chaque semaine, un tirage au sort parmi le courrier reçu fera un gagnant de 800\$. La personne contactée devra mentionner le mot de passe. A la fin du concours, deux GRANDS GAGNANTS seront choisis parmi les coupons gagnants pour la course folle aux provisions de 80 secondes chez PROVIGO.

Le concours se tient du 6 avril au 1er mai inclusivement. Seuls les coupons du Soleil sont valides.

LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES À LA STATION CHRC.

LE SOLEIL provigo

Faire parvenir à: CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"
C.P. 8080, Ste-Foy, Qué. G1V 4S5

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

N.B.: Ce coupon doit être validé chez Provigo.



LES LUNDIS DE



AVRIL, MOIS DE LA SANTÉ DENTAIRE

LE MICROBE EST L'ENNEMI No 1 DE TES DENTS!

♦ **Deux pouces cubes:** c'est environ le volume de la cavité bucale ou, si tu veux, de l'intérieur de ta bouche. C'est petit, c'est vrai. Mais, attention, il s'y passe une activité étonnante et les microbes qui l'habitent sont drôlement agissants. Ces microbes sont des laborieux, des infatigables, des durs à cuir aussi longtemps qu'ils ont du sucre à croquer.

ble si tu ne les chasses jamais en brossant tes dents et en passant une soie dentaire entre tes dents.

En fait, les microbes sont les ennemis numéro un de tes dents. Et lorsque tu manges des friandises, tu leur donnes un sérieux coup de pouce dans leur développement et leur travail dévastateur. Et si, en plus, tu ne brosses jamais ou rarement tes dents pour les déloger alors, là, c'est le massacre.

Figure-toi que les microbes raffolent du sucre. Plus il est raffiné, plus ils sont contents. Puis, ils le transforment en acide. Et c'est cet acide qui abîme tes dents et creuse des tunnels dans tes gencives.

C'est du moins ce qu'ont enseigné à Catherine Lonergan, Caroline Asselin et Crayons de Soleil, deux hygiénistes dentaires du Centre de services communautaires (CSC) de Limoilou, Marie Portier et Julie Thomassin.

Catherine a 7 ans: elle est en 2e année (Karen Nevil) à l'école Saint-Vincent de Sainte-Foy. Caroline est en 6e année (André Barakatt) à l'école Saint-Pie X de Québec: elle a 12 ans. Elles ont été invitées à venir discuter à Crayons de Soleil avec Marie et Julie du bien-fondé de la santé dentaire et de la nécessité de prendre bien soin de ses dents.

Quel genre de pâte dentifrice doit-on utiliser? demande Caroline.

«N'importe quel dentifrice commercial qui contient du fluor. Car le fluor rend la dent plus résistante aux attaques des microbes», répond Julie qui a bien juré à Crayons de Soleil que les microbes sont des petits êtres bien vivants qui saccagent l'intérieur de la bouche.

T'arrive-t-il parfois d'aller chez le dentiste? demande Marie à Catherine.

«J'y vais une fois par année. On examine mes dents pour voir s'il y a de la carie, on met du fluor et on prend quelques radiographies», débite Catherine qui aime bien, dans l'intimité, qu'on l'appelle Cathou.

Assis sur le sol dans le local de 255 pieds carrés de Crayons de Soleil, la discussion a duré près de deux heures. Marie et Julie sont venues accompagnées de la fameuse mascotte Denti-Santé et de leur ami Superdent, une petite marionnette qui adore prêter ses dents pour qu'on y fasse des exercices de soin dentaire.

Ah oui! ... En plus de se soucier du soin de leurs dents, Caroline et Cathou sont toutes deux musiciennes. La première joue du piano, l'autre du violon.

TON COFFRE D'OUTILS DENTAIRE

♦ Selon la marionnette Superdent, ton petit coffre d'outils dentaire doit comprendre une brosse à poils fins, un dentifrice contenant du fluor, une roulette de soie dentaire, quelques comprimés de fluor que tu dois prendre occasionnellement si l'eau du robinet de ta demeure n'en contient pas.

Superdent est rigolo. Il a confié ceci à Crayons de Soleil: «Si tu te casses une dent, il faut la garder, elle peut être encore utile. Mets-la dans l'eau, dans un papier humide ou, mieux, dans du lait. Puis, apporte-la sans tarder à ton dentiste. Il pourra peut-être la réinstaller.»

«Car, rappelle-toi, mon cher Crayons de Soleil, qu'une dent cassée ne repousse pas», avertit Superdent.

Mais, toi, si tu as perdu des premières dents, ne t'inquiète surtout pas. Elles repousseront, c'est juré. Cette fois, tu devras en prendre grand soin. Mais, si tu as encore tes premières dents, protège-les tout comme si tu devais les garder toujours. Et, de cette manière, tes gencives seront en bonne santé pour recevoir les deuxièmes dents.

par Gilles ANGERS

Oui, ces microbes sont des ravageurs de dents et de gencives. En outre, ils sont sournois: ils travaillent sans que tu en aies connaissance entre tes dents ou sous le bord de tes gencives.

Tu as compris. Ce sont, en effet, ces microbes qui carient tes dents et détériorent les gencives. Jusqu'à le rendre malade et méconnaissable.

Marie Portier, hygiéniste dentaire au CSC de Limoilou, montre à Catherine (à d.) et Caroline (à g.) comment brosser leurs dents. Pour ce faire, elle utilise les dents de la marionnette Superdent. C'est d'ailleurs le métier de Superdent de prêter ses dents pour des démonstrations.



Photo: René St-Pierre



BLONDINETTE

Mon patron est l'homme le plus radin au monde. C'est le mien qui est plus radin.

Mon patron est l'homme le plus cruel au monde. Non c'est le mien!

Mon patron est le pire égoïste de la terre. Après le mien!

Tu l'es battu? Oui, en voulant défendre votre réputation...

SOURIS MIQUETTE

Dingo a acheté une boule de bowling qui lui permettra d'améliorer son "score"!

Ha! Ha! Une boule neuve ne lui servira à rien!

Salut! On y va?

BOTTINE

Je suis devenu un expert dans l'art de regarder les séances d'entraînement du printemps...

Par exemple, il est très facile de prédire quels seront les joueurs qui feront partie de l'équipe...

Tu vois les gars qui sont au centre? Oui... Ceux qui sont en maillot de bain...

LES JUNGLES

Voilà! Encore un magnifique dessin!

Quand je pense que dès aujourd'hui, il sera accroché sur le réfrigérateur de maman.

Et demain... Qui sait sur quel réfrigérateur il sera accroché...

PEANUTS

Vous pouvez rentrer maintenant... Le professeur de golf veut me parler...

Oui, M'sieur... Mon chien et sa troupe ont marché sur vos quatre-vingts fosses de sable...

Si quelqu'un va prendre un râteau et enlever toutes les traces de pas sur les fosses?

Je suppose que oui...

HAGAR L'HORRIBLE

Dr Zook, vous qui êtes un homme de science... vous allez pouvoir résoudre notre problème.

Il y a plus d'heures dans un lundi que dans un vendredi, n'est-ce pas?

Je vais faire de mon mieux...

LES PIERRAFEU

Fred, ce n'est pas en mangeant des biscuits que tu vas perdre du poids!

Tiens, mange plutôt des noix!

Mais les noix sont tout aussi engraisantes que les biscuits!

Oui, mais elles demandent plus de travail!

SCAMP

VROOOM

SCREEECH

SCREEECH

Comment l'appelles-tu?

Alphonse, tiens! J'aurais dû m'en douter!